

RÉDACTION
38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13 et 9
Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg
PRIX DES ABONNEMENTS :
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
On peut s'abonner dans les bureaux de poste
Compte de chèques postaux 11a 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 3
FRIBOURG
Téléphone 1.35
PRIX DES ANNONCES :
Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 Le millimètre
Suisse . . . . . 10 » de hauteur
Etranger . . . . . 12 » sur une
Réclame . . . . . 25 » colonne
Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.
Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie.

Nouvelles du jour

Gualino soustrait à la justice française.
Les nationalistes de l'Inde.
Les milices autrichiennes.
L'élection présidentielle finlandaise.
L'Italie en Cyrénaïque.

Nous avons annoncé que le fameux brasseur d'affaires piémontais Gualino a été condamné à cinq ans de déportation dans l'île de Lipari. La nouvelle de cette sanction a causé une certaine émotion à Paris, où l'on se demande si l'on n'a pas voulu soustraire M. Gualino aux recherches des juges français. M. Gualino a eu une part prépondérante dans les affaires de la banque Oustric, dont il était le vice-président. Il avait déjà subi plusieurs interrogatoires devant le juge d'instruction parisien. Il devait comparaître, ces jours-ci, devant la commission parlementaire d'enquête. On disait même qu'un mandat d'arrêt allait être lancé contre lui, tant les dépositions à sa charge étaient accablantes. Son arrestation, survenue en Italie, et sa déportation à Lipari vont, semble-t-il, le soustraire aux recherches des autorités judiciaires. S'il en était ainsi, ce serait un scandale encore plus grand que celui de ses tripotages. On a de la peine à croire que les autorités italiennes veuillent couvrir de leur protection un forban qui est, dit-on, grandement responsable du krach de la banque Oustric.

Lord Irving, vice-roi des Indes, vient d'ordonner, ainsi que nous l'avons annoncé lundi, dans une déclaration publique, la remise en liberté des membres du comité exécutif du congrès nationaliste hindou et a abrogé le décret aux termes duquel ledit comité était déclaré hors la loi. La libération des chefs nationalistes a été faite sans condition.

La déclaration de lord Irving a précisé que les mesures qui étaient ainsi prises étaient motivées par le désir de permettre au congrès nationaliste de discuter impartialement la déclaration qui fut faite par M. Macdonald, lors de la clôture ou, plus exactement, de l'ajournement de la conférence anglo-hindoue dite de la Table ronde.

Il ne paraît pas que l'acte de lord Irving doive beaucoup éclaircir la situation. Le long séjour que Gandhi a fait dans les prisons anglaises (depuis le mois de mai dernier) n'a pas modifié ses idées, relativement aux rapports qui doivent exister entre l'Angleterre et les Indes. Gandhi veut l'indépendance complète de son pays. Or, le gouvernement ne lui offre guère que des promesses de possibilité d'autonomie, d'une autonomie qui serait, d'ailleurs, accompagnée de réserves.

La commission financière du Conseil national autrichien a délibéré, ces jours derniers, sur le budget du ministère de l'armée pour l'exercice 1931.

M. Vaugoin, ministre de l'armée, a eu à répondre aux observations de divers parlementaires. Ainsi, un député socialiste a insisté sur le fait que les dépenses du département militaire avaient augmenté d'environ 37 pour cent pendant les quatre dernières années. Un autre député, membre du groupe Schober, a parlé du rôle que la politique jouait dans la vie de l'armée.

M. Vaugoin a fait remarquer que les formations militaires autrichiennes, qui étaient composées, il y a une dizaine d'années, d'unités qui laissaient grandement à désirer sous beaucoup de rapports, étaient devenues une armée bien disciplinée et animée d'un excellent esprit.

Quant aux frais d'administration et d'entretien de l'armée, ils n'atteignent pas 5 % du total des dépenses budgétaires de l'Autriche. Les forces militaires des pays voisins coûtent proportionnellement beaucoup plus cher à ces Etats.

M. Vaugoin a donné quelques détails intéressants sur les progrès qui sont en voie d'être accomplis dans l'armée autrichienne. La motorisation, surtout, est à l'ordre du jour.

En ce qui concerne le personnel du ministère de l'armée, le ministre a montré que des économies importantes avaient déjà été réalisées. Ainsi, ce département ne compte

plus, dans ses divers services, que 261 fonctionnaires et employés, tandis qu'il en possédait 920 en 1921.

La Finlande a été, ces derniers mois, le théâtre d'un mouvement anticommuniste vigoureux qui a atteint son objectif : l'anéantissement à peu près complet du parti communiste. Le mouvement en question avait son foyer dans les campagnes du nord-est de la Finlande, voisines de la Russie, dans le pays lappon.

Le gouvernement, présidé par M. Svinhufvud, avait obéi aux manifestations imposantes des paysans finlandais et présenté au parlement une législation anticommuniste draconienne qui est entrée en vigueur.

Mais, maintenant que le danger communiste est écarté, on semble craindre que les vainqueurs n'abusent de leur succès et une réaction s'est manifestée à l'occasion des élections préparatoires pour la nomination du chef de l'Etat. Sur les 300 électeurs qui le nommeront, il n'y a que 69 candidats de la droite anticommuniste. Le gros des élus est formé de partisans de l'ancien président Stahlberg, un homme de gauche, qui a éprouvé la mésaventure d'être enlevé et séquestré par un grand adversaire des communistes, le général Wallenius, et que les troupes gouvernementales ont arraché à ses ravisseurs.

On explique ce vote par un mouvement de sympathie de l'opinion envers un homme injustement traité, quoique la plus grande partie de l'opinion publique ne partage pas les idées de M. Stahlberg. En tout cas, c'est un désaveu de certains procédés par trop cavaliers qui ont gâté la cause des anticommunistes. L'exès en tout est un défaut.

Voilà bientôt vingt ans que les Italiens ont annexé la Tripolitaine et la Cyrénaïque, dénommées aujourd'hui la colonie de Libye, et ils en sont encore à conquérir ce désert. Les troupes italiennes et indigènes viennent de s'emparer des oasis de Coufra, après un combat assez violent contre les indigènes. Les journaux italiens publient force détails sur cette expédition militaire, qui s'est effectuée en 24 jours, sur une distance de 800 kilomètres, dont 500 en plein désert. Pour réduire quelques centaines d'Arabes fanatisés par la prédication des Senoussis, il a fallu recourir aux automobiles blindées et à l'aviation militaire, qui était sous les ordres du duc des Pouilles. L'expédition était commandée par le maréchal italien Badoglio et le général Graziani. Le drapeau italien a été hissé sur la citadelle arabe d'El Giof, en présence du duc des Pouilles, petit-cousin du roi d'Italie, du maréchal Badoglio, du sous-gouverneur Rava, des généraux Siciliani et Ronchetti. L'ennemi, vaincu, s'est enfui dans la direction de l'Egypte ; la population arabe des oasis a fait sa soumission.

Après l'occupation de la grande oasis du Fezzan, qui leur a donné tant de fil à retordre, l'occupation des oasis de Coufra met le sceau à la conquête de la Libye. Tout le pays, de la frontière égyptienne à la frontière tunisienne-algérienne, est aujourd'hui aux mains des Italiens, qui se flattent d'avoir brisé définitivement la résistance des indigènes.

C'est peut-être une illusion. Avec les Arabes, la guerre n'est jamais finie. Depuis 1912, les Italiens en ont d'ailleurs fait la cruelle expérience, comme l'avaient faite avant eux les Français et les Espagnols en Algérie et au Maroc.

Le roi d'Albanie va se faire soigner à Vienne

Rome, 27 janvier.
Le roi Zogou s'est embarqué, lundi, à bord du contre-torpilleur italien Quarto mis à sa disposition par le gouvernement.
Le roi, qui voyage incognito, est accompagné de sa famille et se rend à Vienne pour y suivre une cure.

La terre païenne et chrétienne de l'Afrique du nord

Le congrès eucharistique de Carthage, dont les splendeurs se sont en partie déroulées au milieu des colonnes brisées de l'amphithéâtre où les saintes Félicité et Perpétue ont versé leur sang en témoignage de leur foi, les fêtes célébrées à Bône en l'honneur de saint Augustin, la célébration du centenaire de la conquête de l'Algérie, ont ramené l'attention sur cette terre que Rome avait conquise. Les fameuses villes d'or chantées par Louis Bertrand et tant d'autres vestiges caressés par la chaude lumière d'Afrique attestent la domination plusieurs fois séculaire du peuple conquérant sur une contrée que baignent les flots latins de la Méditerranée et qui vient mourir sur les rives âpres et difficiles de l'Atlantique. Il est, je crois, peu d'endroits du vieux monde où les marques fortes et vives de la puissance des fils de la louve restent aussi nombreuses et aussi suggestives. Une promenade dans Tingad vaut, dit-on, une visite à Pompéi. Et, ce qui est particulièrement émouvant, c'est que, partout où l'on rencontre des colonnes de forum, où l'on gravit les marches marmoriées des temples, où l'on se promène parmi les ruines charmantes des villas, les pieds foulent aussi les dalles usées des baptistères et les yeux contemplant les coupes à demi effondrées des basiliques chrétiennes. Ces ruines entremêlées parlent encore avec éloquence de la puissance d'un empire qu'aucun autre n'égalait et de la grandeur d'une Eglise qui, à l'inverse de celui-là, renaît sans cesse là même où l'on pensait que son règne se trouvait à jamais révolu. Reliques précieuses et sacrées qui jalonnent, comme une chaîne ininterrompue, les contrées se succédant de Tunis à la frontière marocaine. Les portiques gracieux de Volubilis, non loin de Fez, semblaient en être les derniers anneaux. Mais maintenant que, dans le Maroc pacifié, les fouilles deviennent plus faciles, on constate que la chaîne continue, puisqu'on vient d'en découvrir une suprême ramification à Rabat même, à peu de distance de l'Océan. Il est donc bien vrai que les Romains avaient soumis à leurs lois et à leur civilisation l'Afrique du nord tout entière.

En laissant sur sa gauche les jardins de la résidence où les soldats, habillés de rouge vif, de la garde noire sont postés en sentinelles, on franchit les remparts et on se trouve dans un espace désert. Au bout de peu de temps, en se rapprochant du Bou-Regreg, le fleuve qui se faufile entre la ville de Rabat et celle de Salé pour rejoindre l'Atlantique, on se trouve en présence de murailles vétustes, assez bien conservées et, probablement, chargées d'histoire. On en déchiffre peut-être un jour les péripéties. Ces murailles enserrent un assez vaste espace jonché de débris, les débris d'une ville depuis longtemps tombée. C'est ce qu'on appelle le Chellah. Le site est mélancolique, plein d'attrait. Au milieu du silence le plus complet, on aime à y rêver, à évoquer ce que dut être cette cité qui continue de s'effriter. Un troupeau de chèvres y cherche sa prébende sous la garde d'un petit Arabe qui s'amuse à souffler dans une petite flûte en bois. Il y a là le minaret d'une très ancienne mosquée, avec un jardinet menu. Le vendredi, quelques fantômes blancs viennent y prier. Pendant le jour, tout cela baigne dans une lumière trop crue, mais, le soir, dès les premiers rayons de lune, tout cela se transforme et s'habille de teintes si fines qu'on dirait voir s'effacer le décor réel et s'élever à sa place un paysage de féerie, la féerie d'un conte arabe.

Mais, maintenant, cette solitude s'anime. Je ne me souviens plus à la suite de quel incident ou de quelle décision on vient de mettre au jour, dans cette enceinte, réveillée de son long sommeil, de très vieux vestiges arabes et latins. Des inscriptions latines, gravées sur la pierre et admirablement conservées, nous renseignent peut-être sur le passé de la ville romaine qui ressuscite. On s'explique maintenant la présence au-dessous du Chellah, le long du Bou-Regreg, d'un ancien quai où devaient aborder les galères guttées peut-être par les corsaires qui avaient fait de Salé leur repaire. Du quai, un chemin monte à la ville et passe probablement sur des ruines encore enfouies.

On savait déjà que le Chellah avait servi de nécropole à la dynastie mérinide, une des plus célèbres de l'histoire du Maroc. On dit qu'un chef mérinide alla combattre saint Louis à Tunis. Voici les tombeaux contemporains des nécropoles de Fez et, à côté, les restes d'une basilique donatiste avec un baptistère de marbre bleu, pièce unique, affirment les journaux locaux qui suivent passionnément les progrès de la mise au jour de ces précieux vestiges. Non loin de là, un mur romain en pierre de taille : comme en Algérie, les ruines chrétiennes mêlées aux ruines romaines. Voici encore un établissement de bains romain, avec sa piscine, les marches pour y descendre, le mur circulaire qui l'enserrait et creusé de

niches où devaient loger des statues. Au-dessus, s'élève une exquise médersa, intérieur d'école arabe, sorte de patio avec une vasque centrale. Une fois dégagées des conduites qui l'alimentaient, voici que les eaux se sont remises à couler et ont rempli de leur pur cristal, comme il y a plusieurs siècles, le gracieux bassin sur lequel est venu se pencher autrefois, dit-on, un envoyé des Maures établis en Espagne. C'est fort possible, puisque la Giralda de Séville est une réplique de la tour Hassan de Rabat. Quelle joie pour ceux qui s'attachent au passé d'essayer de la faire revivre dans les restes des choses au milieu duquel il s'élevait et quel symbole que cette source recommençant son murmure là même où elle jaillissait au temps jadis ! Ne semble-t-elle pas récompenser les chercheurs qui, par leur persévérance, leur ténacité, arrachent ses secrets à ce qui fut et font revivre les civilisations antiques en les replaçant dans le cadre même où elles régnaient ? Petit à petit, l'histoire du vieux Maroc s'édifie. Son sol fut fécondé par le génie latin. Le génie français le féconde à son tour. Plus humain que le premier, il apporte avec lui plus de douceur, plus de mansuétude parce que la civilisation qu'il plante est imprégnée de christianisme. C'est si vrai que, dernièrement, on a pu voir un représentant du Sultan décorer une religieuse française en remerciement de ses soins aux malades. Le chef de la religion musulmane s'inclinant devant une bure franciscaine, quelle éloquente illustration à la conclusion de cet article !

Georges Favre.

LE CABINET LAVAL

A l'Elysée

Paris, 28 janvier.

M. Pierre Laval, président du Conseil, a présenté hier matin, à 11 heures, à l'Elysée, ses collaborateurs à M. Gaston Doumergue, président de la République. Le président de la République a manifesté aux nouveaux ministres ses sentiments d'amitié et de confiance. M. Pierre Laval a soumis à la signature du président de la République le décret nommant les nouveaux ministres.

Le prochain conseil des ministres se tiendra vendredi matin, à 10 h., à l'Elysée.

M. Pomaret, qui avait été désigné pour le sous-secrétariat d'Etat des colonies, est nommé sous-secrétaire d'Etat de l'enseignement technique. M. Diagne, député du Sénégal, est nommé sous-secrétaire d'Etat des colonies.

Paris, 28 janvier.

M. Camille Blaisot, que M. Pierre Laval, président du Conseil, n'avait pu rejoindre l'autre nuit pour lui faire part de son intention de lui offrir d'entrer dans son cabinet comme ministre de la santé publique, a été présenté hier matin avec ses collègues à M. Doumergue, président de la République.

(Une dépêche d'hier attribuait faussement à M. Blaisot le ministère de l'instruction publique.)

Premier conseil

Paris, 28 janvier.

Le cabinet Laval s'est réuni pour la première fois, hier mardi après midi, en conseil de cabinet. La séance a été consacrée à la préparation de la déclaration ministérielle, dont le texte définitif sera arrêté jeudi soir en conseil de cabinet et vendredi matin en conseil des ministres.

Suivant les indications données à la sortie du conseil par M. Pierre Laval, le ministère se présentera vendredi après midi devant les Chambres.

M. Tardieu et le ministère de l'Agriculture

Paris, 28 janvier.

A la Chambre, la nomination de M. Tardieu au ministère de l'Agriculture a été fort approuvée. Elle est interprétée comme exprimant la volonté du gouvernement de placer au premier plan de ses préoccupations la recherche des mesures destinées à remédier à la crise agricole et l'on reconnaît que, parmi les membres du Parlement, M. Tardieu était un des plus qualifiés pour entreprendre avec chances de succès cette tâche importante.

L'opposition

Paris, 28 janvier.

Le groupe du parti socialiste de la Chambre a voté un ordre du jour considérant que le ministère formé par M. Pierre Laval n'est qu'une réédition de l'ancien ministère Tardieu, auquel le groupe a toujours refusé sa confiance. Dans ces conditions, le groupe considère M. Pomaret, sous-secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, comme démissionnaire du parti.

La composition politique du cabinet

Voici la constitution du ministère, avec la dénomination politique de chacun de ses membres :
Présidence du conseil et intérieur : M. Pierre Laval (non inscrit à un parti),

Justice : M. Léon Bérard (Union républicaine du Sénat).
Affaires étrangères : M. A. Briand (républicain-socialiste).
Guerre : M. Maginot (Action démocratique et sociale).
Marine militaire : M. Ch. Dumont (gauche démocratique du Sénat).
Air : M. J.-L. Dumesnil (non inscrit à un parti).
Instruction publique : M. Mario Roustan (gauche démocratique du Sénat).
Finances : M. Flandin (républicain de gauche).
Budget : M. Piétri (républicain de gauche).
Travaux publics : M. Deligne (gauche radicale).
Travail : M. Landry (gauche radicale).
Commerce et industrie : M. Rollin (républicain de gauche).
Agriculture : M. André Tardieu (républicain de gauche).
Marine marchande : M. de Chappedelaine (gauche radicale).
Pensions : M. Champetier de Ribes (démocrate populaire).
Santé publique : M. Blaisot (Union républicaine démocratique).
Postes, télégraphes et téléphones : M. Guernier (gauche radicale).
Colonies : M. Paul Reynaud (Action démocratique et sociale).
Colonies : M. Diagne.

Sous secrétaires d'Etat : présidence du Conseil : M. François Poncet (républicain de gauche). Intérieur : M. Cathala (gauche sociale et radicale).

Beaux-arts : M. Petsche (républicain de gauche). Enseignement technique : M. Pomaret (socialiste non unifié).

Agriculture : M. Fould (Union républicaine démocratique).

Economie nationale : M. Frey (Action démocratique).

Travaux publics : M. G. Gérard (gauche radicale).

Travail : M. Foulon (non inscrit à un groupe).

Guerre : M. Riché (gauche sociale et radicale).

Marine : M. Dignac (républicain de gauche).

Education physique : M. Morinaud (gauche sociale et radicale).



Cliché Adém

M. PIERRE LAVAL

président du ministère français.

La Hongrie menace de sortir de la Société des nations

Budapest, 27 janvier.

A la séance de la Chambre des députés, avant de passer à l'ordre du jour, le comte Apponyi a parlé d'un projet de la commission préparatoire du désarmement, qui est en préparation. Il a déclaré que, comme la Hongrie n'a pas sa place réservée ni au comité préparatoire du désarmement ni au Conseil de la Société des nations, il faut formuler une protestation au parlement contre le projet. Il faudra envisager également la sortie de la Société des nations. Le comte Apponyi exige que le gouvernement prenne position dans cette question.

Le ministre des affaires étrangères, le comte Karolyi, a déclaré immédiatement que le gouvernement, tout partisan qu'il soit de la paix générale et du désarmement, n'est pas disposé à accepter un traité qui, dans la question du désarmement, maintiendrait l'état actuel quant à la différenciation des divers Etats en vainqueurs et vaincus.

LE PRIX NOBEL

La candidature du professeur, allemand F.-W. Foerster a été proposée pour le prix Nobel de la paix pour 1931.

Le professeur Foerster, qui a d'abord acquis une grande notoriété par ses idées catholiques sur l'éducation, est devenu un pacifiste zélé et s'est attiré l'animosité de ses concitoyens en dénonçant l'Allemagne à la méfiance des Alliés.

Les affaires de l'Inde

Gandhi a son secret

Bombay, 27 janvier.

Avant d'être libéré, Ghandi a remis aux autorités de la prison une lettre cachetée sur le contenu de laquelle on garde le secret. Il ira à Allahabad, où il doit assister aux délibérations du comité nationaliste.

Gandhi s'obstine

Bombay, 27 janvier.

Dans des déclarations publiques, Gandhi a affirmé qu'il était sans hostilité et impartial dans ses raisonnements. Il est prêt à examiner les offres britanniques, Gandhi se réserve de continuer le boycottage des tissus d'origine anglaise, de maintenir le contrôle du trafic des alcools par des piquets et de poursuivre la fabrication du sel sans payer d'impôt au gouvernement.

Bombay, 28 janvier.

Gandhi a déclaré aux journalistes que, même s'il trouvait que les déclarations de M. Macdonald offraient des bases suffisantes pour que le parti nationaliste puisse offrir sa coopération, l'obstruction ne pourrait pas être abandonnée, pas plus que pour les millions d'indigents la fabrication du sel.

Gandhi a ajouté qu'il était nécessaire de relâcher non seulement les chefs, mais également toutes les personnes emprisonnées pour désobéissance. De plus, a-t-il dit, ces libérations ne donneraient leur plein effet que si le gouvernement de l'Inde abandonnait sa politique de répression.

Manifestations près de Patna

Patna, 28 janvier.

A la suite de l'arrestation des notables qui avaient conduit les défilés organisés pour célébrer la journée de l'indépendance, une foule de près de 10,000 personnes a attaqué les policiers au village de Begusarai. La police a riposté. Cinq manifestants ont été tués, un autre grièvement blessé. Neuf policiers ont été blessés.

L'agitation en Espagne

Madrid, 28 janvier.

La grève des étudiants s'est étendue hier mardi à de nombreuses universités de province. Quelques désordres se sont produits. Les cours de l'université de Madrid ont été suspendus pour trois jours.

Depuis lundi soir, des mesures extraordinaires de police sont prises à Madrid où, à partir de 7 heures, les agents de police à pied et à cheval sont répartis en grand nombre dans les centres de la capitale. Quelques-uns sont tenus en réserve dans les rues aboutissant aux grandes artères, qui sont spécialement surveillées. La garde civile assure la surveillance dans la banlieue.

On attribue ces mesures à l'agitation des milieux universitaires.

Les fraudes

d'une brasserie strasbourgeoise

On nous écrit de Strasbourg :

Un scandale formidable défraye la presse du pays. Une grande brasserie strasbourgeoise est convaincue de fraude très importante envers le fisc ; il ne s'agit de rien moins que d'une somme de 11 millions. (La Liberté a annoncé cette affaire. Réd.)

Les manœuvres frauduleuses remontent à 1919 ; avec une habileté extrême, l'établissement en question a réussi à tromper les contrôleurs sur l'importance de sa production ; aussi la société réalisait-elle des bénéfices considérables, atteignant jusqu'à un tiers du capital engagé dans l'affaire, et distribuait-elle aux actionnaires des dividendes atteignant 20 %. Mais ce qui cause le scandale, c'est que, parmi les administrateurs de la société, qui étaient, bien entendu, les premiers bénéficiaires de ces gros bénéfices, se trouvent des personnalités très en vue de la « société » strasbourgeoise, faisant parade d'un grand patriotisme, décorées de la Légion d'honneur et que nous retrouvons comme par hasard dans le conseil d'administration d'un grand journal strasbourgeois ultragouvernemental. Des tentatives désespérées ont été faites pour étouffer le scandale, mais l'occasion était trop belle pour la presse d'opposition pour permettre cet étouffement et l'opinion publique s'est fortement émue des ménagements dont on use à l'égard des gros fraudeurs, si l'on considère la rigueur avec laquelle on agit vis-à-vis d'un pauvre paysan convaincu d'avoir passé en fraude un simple litre de « schnaps ».

La mutinerie du « Lucia »

Londres, 27 janvier.

On mande de Plymouth que 22 membres de l'équipage du bateau de guerre Lucia impliqués dans les actes d'indiscipline signalés le 4 janvier et qui ont été débarqués à Plymouth purgeront chacun une peine de 3 mois de prison.

ESPIONNAGE SOVIÉTIQUE EN ESTHONIE

Reval, 27 janvier.

Un procès d'espionnage au profit des Soviets doit venir incessamment devant le tribunal militaire de Dorpat. Les inculpés sont passibles des sanctions prévues en temps de guerre.

SLAVES ET ITALIENS

Trieste, 27 janvier.

On mande que le neveu du sénateur Tacconi, juge au tribunal de Fiume, voulait passer la frontière yougoslave à Sussak, quand le garde, s'apercevant que le jeune homme portait l'insigne fasciste, le frappa grossièrement. Le jeune homme se réfugia en territoire italien. Une plainte a été déposée.

L'AFFAIRE OUSTRIC

Falcoz et Anquetil

La commission d'enquête a interrogé M. Berger sur une certaine pièce concernant M. Falcoz, ancien secrétaire d'Etat aux travaux publics. M. Falcoz a continué, alors qu'il était au gouvernement, de bénéficier d'honoraires que lui versait la société Ford française, dont il était l'avocat-conseil. Ces sommes ont servi à rembourser partiellement ses découvertes à la banque Oustric.

Parmi les documents trouvés dans le dossier mauve, figure une lettre relative à un versement de 400,000 francs au profit de Georges Anquetil, ancien directeur de la Rumeur, une lettre sollicitant le concours de M. Guist'hau, ancien ministre, pour lui demander de servir d'intermédiaire entre la banque Oustric et le ministère et enfin une lettre de M. Gaston Vidal se plaignant de n'avoir touché à la banque en quatre ans que 335,000 francs.

M. Caillaux

dément avoir reçu une lettre d'Oustric

On communique à l'agence Havas la note suivante :

M. Caillaux a eu connaissance de la prétendue lettre qui lui aurait été expédiée le 19 juillet 1926 par la banque Oustric et qui ne lui est jamais parvenue. Il fait observer qu'il était démissionnaire le 17, qu'il a quitté le ministère le 19 dans la matinée et qu'il est singulier que le même jour on lui ait envoyé une lettre qui ne saurait être adressée qu'à un ministre en fonctions. Dans tous les cas, il précise et répète que, se réservant de confier les deux postes d'administrateurs de la Snia Viscosa mis à la disposition du ministre à telles personnes qu'il jugeait aptes à les remplir, il n'a jamais fait indiquer à M. Oustric par qui ce soit d'autre nom que celui de M. Aupetit.

D'autre part, M. Coggia affirme et répète que, pendant les quelques semaines où il a été le collaborateur du ministre des finances Caillaux, il n'a fait que se conformer strictement aux instructions du ministre, que celles-ci comportaient uniquement la désignation de M. Aupetit comme administrateur de la Snia Viscosa. M. Coggia ajoute qu'il n'a jamais rien demandé pour lui pendant son passage au ministère des finances, du 24 juin au 19 juillet 1926.

Un laboratoire pour Branly

Nous avons exposé, hier, la question de Branly, au sujet de la campagne faite par des journaux anticléricals français. Cette campagne tendait surtout à atteindre Mgr Baudrillard et à jeter la suspicion sur l'Institut catholique de Paris.

Le Figaro nous apporte la nouvelle qu'un laboratoire va être offert au professeur Branly par M. François Coty, directeur du Figaro.

Il y a plus d'un an que M. Coty a été informé de l'insuffisance extraordinaire des moyens scientifiques mis à la disposition du grand savant. Avant la fin du premier semestre de 1930, M. Coty fondait la société « Radio-Branly », qui avait pour but de donner à M. Branly un laboratoire parfait qui serait joint à un poste d'émission.

A peine fondée, cette société se heurta au fameux statut de la radiodiffusion et dut abandonner le projet du poste d'émission, mais elle n'en poursuivit pas moins ses études pour la réalisation du laboratoire. Celles-ci, ralenties par la dispersion des vacances, ont repris dès l'automne et sont à la veille d'aboutir. On avait d'abord pensé à un laboratoire éloigné de Paris, pour éviter les trépidations du sol, qui sont le principal obstacle à la précision des expériences. M. Branly ayant témoigné le désir de rester fixé près des siens, c'est dans les jardins de l'Institut catholique que s'élèvera le pavillon consacré à son travail ; mais il sera construit avec les dispositions voulues pour conjurer les inconvénients qui résultent du mouvement de la rue. C'est là une œuvre de précision qui suppose bien des recherches fines et ne peut pas s'improviser.

Il y a lieu d'ajouter que M. François Coty, désireux, par une louable préoccupation de l'avenir, de parer sans délai aux nécessités immédiates, a décidé de placer auprès de Branly un préparateur digne de la plus entière confiance.

LA CRISE ALLEMANDE

Les bagarres politiques

Hambourg, 27 janvier.

Une assemblée nationale socialiste a été organisée à Geesthacht, à laquelle assistaient 200 personnes. Une centaine de communistes cherchèrent à troubler l'assemblée. Les agents de police intervinrent et furent attaqués à coups de pierres et de bâton. Des communistes, qui avaient pris place sur un camion automobile, tirèrent sur les agents. Deux de ces derniers furent atteints par des balles et trois par des coups de bâton. Les agents firent usage de leurs revolvers ; trois communistes furent tués ; 19 personnes furent arrêtées.

Gœrlitz, 27 janvier.

Une collision s'est produite à Sagan entre communistes et nationalistes, après une manifestation. Quand les nationalistes voulurent retourner à domicile au moyen de deux camions, les communistes les bombardèrent au moyen de briques. 12 nationalistes furent blessés dont quelques-uns grièvement.

Le marquis Pacelli malade

Cité du Vatican, 27 janvier.

Depuis quelques jours, le marquis Francesco Pacelli, conseiller général de la Cité du Vatican, frère du cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat, est alité, atteint d'une double pneumonie.

Un missionnaire de Chine délivré

Pékin, 27 janvier.

Les bandits ont rendu la liberté au Lazariste Mazzoli, qu'ils avaient capturé le 12 octobre à Han Tchoung, dans le sud-ouest du Chansi.

Nouvelles financières

La Banque d'Alsace-Lorraine

Une plainte a été déposée contre M. Ducrot, directeur, à Paris, d'une agence de la Banque d'Alsace-Lorraine. Celui-ci, sur la demande d'un client de cette agence, avait, en qualité de directeur, consenti une avance de près d'un million et demi à une société anonyme propriétaire de restaurants. Les directeurs de la Banque d'Alsace-Lorraine ne lui avaient pas reproché, à ce moment, cette avance, mais, il y a quelques jours, cette banque a passé sous le contrôle d'une autre banque. Ce sont les directeurs de ce dernier établissement qui ont déposé une plainte contre M. Ducrot. L'imprudent directeur a été arrêté et il a reconnu avoir prêté cette somme sur les fonds de la banque.

LA SANTÉ PUBLIQUE

La grippe

La grippe, en Grèce, prenant un caractère alarmant, le gouvernement a décidé la clôture de toutes les écoles, des cinémas et des théâtres. Les réunions publiques sont également interdites. Quatre ministres sont atteints de la grippe.

L'épidémie de grippe prend une grande extension à Bâle. Selon le bulletin de l'office de la santé publique, le total des cas a été de 2238, pendant la semaine dernière (1073 pendant la semaine précédente).

PETITE GAZETTE

Un anniversaire tragique

Il y a eu exactement un an, lundi, que le général Koutepof, chef de l'organisation militaire des émigrés russes, fut enlevé en plein jour et en plein Paris, rue Rousselle, par un mystérieux taxi où monta un individu costumé en agent de police (26 janvier 1930).

Toutes les polices furent mises en mouvement ; une prime importante fut offerte par des émigrés russes à qui ferait découvrir les auteurs du rapt.

Après un an, la question n'a pas avancé d'un pas.

Les racontars les plus invraisemblables ont été propagés.

On ne croit pas que, mort ou vif, le général ait été transporté hors de France.

L'hypothèse, à laquelle semble s'arrêter, après d'autres, la Renaissance, journal des Russes antibolchévistes, qui a consacré plusieurs articles à la mémoire de Koutepof, c'est que le général, souffrant d'une affection cardiaque, aurait succombé sous l'influence du narcotique et qu'on aurait fait disparaître son corps sur la côte normande.

Le centenaire de l'allumette

Il y a cent ans, ce mois-ci, que fut inventée l'allumette chimique.

En hiver 1831, le jeune Charles Sauria, fils du général Sauria, qui fut chef d'état-major de l'armée française du Rhin, en 1793, faisait ses études au collège de l'Arc, à Dôle, dans le Jura français.

Un jour, le professeur de chimie du collège montrait à ses élèves ce qu'est un mélange détonant. Au fond d'un mortier, il avait amalgamé du soufre et du chlorate de potasse, et, frappant le mélange avec un pilon, il obtenait, sans flamme, une forte détonation.

Le jeune Sauria, qui suivait l'expérience avec un vif intérêt, se dit que, si on pouvait combiner avec ce mélange une matière inflammable, on obtiendrait l'allumette s'enflammant d'elle-même. Quelle autre substance pouvait mieux que le phosphore remplir le but cherché ?

Mais la vente du phosphore était interdite ailleurs que chez les pharmaciens ; il fallait, pour en obtenir, une ordonnance de médecin. Le collègue parvint cependant à s'en procurer. Ayant enduit de ce phosphore la muraille de sa chambre, il frota dessus des bouts de bois qu'il avait trempés préalablement dans un mélange de soufre et de chlorate de potasse. Et les bouts de bois s'enflammèrent.

Il ne restait plus qu'à amalgamer directement le phosphore avec le mélange détonant ; et l'allumette chimique était trouvée.

Ce sont les Allemands qui, mis au courant de cette découverte, en tirèrent parti et introduisirent sous le nom d'allumettes allemandes des allumettes fabriquées suivant la formule de Sauria.

Sauria, simple médecin de campagne, mena une existence modeste et retirée. Sur la fin de sa vie, il était à peu près sans ressources. Ses amis allèrent solliciter son compatriote, le président Grévy, en sa faveur ; et Sauria se vit attribuer un bureau de tabac d'un rapport annuel de 1500 francs.

Pour la langue française

Le mot signet, petit ruban attaché au haut d'un livre pour marquer une page, devrait se prononcer sinet. Autrefois, le mot signe se prononçait sine. Le mot principal ayant changé de prononciation, il est tout naturel que signet fasse de même ; de fait, la plupart des gens prononcent signet, conformément à signe.

Confédération

Les assurances sociales

M. l'abbé Dr André Savoy nous écrit :

Les rapports des experts officiels parus sous les dates du 15 août et du 4 septembre 1930 ont été provoqués par les propositions de M. le Dr Emile Savoy, conseiller aux Etats, de Fribourg, en vue de la séance de la commission du Conseil des Etats, de Zermatt, et par l'envoi, par M. l'abbé Savoy, au nom des Amis de la Corporation et de l'Union romande des Corporations, d'un contre-projet.

Cette double intervention avait pour but de répondre à des sollicitations réitérées du Département de l'économie publique et de cristalliser dans des formules les vues des adversaires non des assurances sociales, mais du projet officiel. Les auteurs de ces interventions, fidèles aux attitudes manifestées publiquement depuis dix ans de leur parti politique et des organisations qu'ils représentent, pensaient de leur devoir d'exprimer dans quelques lignes directives ou dans des propositions clairement formulées en quel sens devait être cherché un texte légal auquel ils puissent donner leur adhésion sans renier leurs principes politiques et sociaux.

On a accusé de tardive cette intervention. On a même parlé de « sabotage » des assurances sociales. Nous repoussons ces incriminations. Non seulement les milieux officiels nous ont demandé nos projets, non seulement on a réclamé avec insistance nos textes, mais on savait depuis dix ans dans les milieux officiels et depuis cinq ans au Département de l'économie publique, depuis deux ans dans les commissions d'experts et au parlement, que nous exigeons une discussion sur les problèmes laissés ouverts dans le texte constitutionnel et l'exclusion de tout monopole d'Etat même dans l'assurance de base. Il est donc faux d'appeler tardive notre intervention.

Ce n'est qu'après avoir essayé d'incorporer par voie d'amendements nos désirs dans le texte officiel, ce n'est qu'après avoir constaté que les milieux officiels et les commissions d'experts quasi unanimes en déclaraient impossible l'intégration dans le texte officiel, que nous avons dû chercher dans l'élaboration de contre-projets un système qui rendit techniquement possible la réalisation de nos vœux et l'acceptation par nous d'un texte conforme à toutes nos déclarations antérieures. Il n'y a donc là aucun indice de sabotage des assurances sociales, mais un effort civique loyal de collaborer à une œuvre que nous jugeons aussi nécessaire qu'urgente.

Les citoyens, qui, avec les deux initiateurs des contre-projets, ont essayé de montrer qu'il y avait sous le signe des diverses tendances politiques et sociales auxquelles adhère le peuple suisse plusieurs solutions, toutes techniquement possibles, ont dû, en l'espace de moins d'un an, sans le concours d'aucun milieu technique officiel, faire appel à leurs propres connaissances techniques et à celles des quelques experts non officiels chez qui la crainte n'étouffait pas toute volonté de servir avec désintéressement la cause des assurances sociales.

Qu'il y ait dans les contre-projets et plus spécialement dans le contre-projet appelé Savoy quelques lacunes et quelques imprécisions techniques, nous le concédons très volontiers ; mais, d'accord en cela avec les experts officiels eux-mêmes, cela s'explique et ne joue pas de rôle décisif dans la solution à intervenir.

D'où provient alors le jugement porté par les experts officiels selon lequel « le contre-projet Savoy ne constitue pas une base appropriée pour l'organisation de l'assurance contre la vieillesse et des survivants sur le terrain fédéral » ?

Le contre-projet Savoy n'est pas approprié sur le terrain fédéral. Serait-ce dont qu'il serait approprié sur le terrain cantonal ? Cette supposition est confirmée par le fait que le projet d'assurance adopté par le Grand Conseil de Bâle est dans ses principes et dans ses formules conforme au contre-projet Savoy. Ce qui est possible techniquement pour un canton avec l'obligation généralisée à l'ensemble d'un canton pourrait donc, en se multipliant par 25, donner satisfaction à toute la population de la Suisse. Pourquoi ne pas envisager une solution pareille à celle de Bâle imposée dans ses lignes générales aux 25 cantons suisses par le législateur fédéral ? Le conseiller d'Etat socialiste de Bâle Wenk a voulu que la loi bâloise soit ce qu'elle est pour éviter sur le terrain cantonal les expériences dangereuses que le contre-projet Savoy voudrait éviter sur le terrain fédéral. Jusqu'à mieux informé, nous n'arrivons pas à saisir, ni même à soupçonner comment ce qui est approprié sur le terrain fédéral ne serait pas approprié sur le terrain cantonal. Et, cependant, le projet bâlois est, au dire des experts les plus autorisés, parfaitement viable. Il a reçu l'adhésion de tous les partis politiques et de tous les milieux sociaux. N'est-ce pas un indice que la transposition du projet bâlois, tentée par le projet Savoy sur le terrain fédéral, est non seulement techniquement possible mais politiquement acceptable par tous les partis.

Le projet Savoy serait donc, au sens le plus élevé du mot, une solution nationale, réalisant l'entente entre les partis politiques et l'entraide sociale entre les classes. Rechercher et atteindre ce double but de pacification et d'entraide n'est-ce pas, au plus haut degré, faire acte de bon citoyen ?

Dr A. Savoy.

IMPRIMERIE SAINT-PAUL, FRIBOURG

Impressions en relief

L'école laïque en Argovie

Le débat qui a eu lieu dernièrement au Grand Conseil de Frauenfeld au sujet de la nouvelle loi scolaire a montré, une fois de plus, l'esprit intolérant des radicaux argoviens.

En ce qui concerne l'article 1 de la loi (l'école a pour but l'éducation morale et religieuse de la jeunesse, en union avec l'éducation familiale, en vue de la vie pratique), ainsi que celui qui a trait à l'enseignement de la religion à l'école, on arriva assez facilement à s'entendre. Il n'en pouvait aller de même pour l'article 17 de la loi qui dit : « L'Etat n'entre-tient que les écoles neutres au point de vue politique et religieux. » Les catholiques y firent une vive opposition. Non pas qu'ils songeassent à réclamer l'école confessionnelle. Les conservateurs argoviens n'ont jamais eu ce dessein, bien que ce soit là un desideratum cher à tous les catholiques. Mais aucun conservateur ne pouvait se faire d'illusion à ce sujet ; il est impossible d'introduire l'école confessionnelle en Argovie à l'heure actuelle ; aucun effort de ce côté-là n'aurait de succès.

Toutefois, les catholiques devaient protester contre cet article, qui était une formule provocatrice ignorée de l'ancienne loi. La loi en vigueur a été faite au temps du Kulturkampf. Cependant, elle ne contient rien de semblable.

Les socialistes et les membres du parti des bourgeois et paysans étaient disposés à laisser tomber cet article. Mais les radicaux tenaient à jeter le gant à l'Eglise. L'article a été voté par 113 voix contre 37 à l'appel nominal.

Le Grand Conseil argovien comprend 62 socialistes, 41 radicaux, 43 agrariens et artisans, 49 conservateurs, 5 évangéliques : total, 200 députés. Il en manquait donc une cinquantaine, dont une douzaine de conservateurs, ce qui est assez peu édifiant pour un vote aussi important.

Le rapporteur de la loi, un socialiste, et le Conseil d'Etat ont vainement proposé de rayer l'article 17.

Quant à l'article 1, il a été biffé aussi, par 103 voix contre 45, ce qui achève de caractériser l'esprit laïque de la majorité argovienne.

L'art. 25 autorise l'enseignement de la religion dans l'horaire de la classe et dans les locaux scolaires. Mais les radicaux ont fait passer un amendement qui met les frais de cet enseignement à la charge des familles.

Un article de la loi institue des cours obligatoires de sport, en lieu et place des ci-devant écoles de cadets.

C'est là une démilitarisation de l'école qui a vivement déplu aux radicaux ; ils craignent que l'enseignement du sport, dans les communes à majorité socialiste, ne serve au recrutement des sociétés sportives ouvrières.

Les radicaux argoviens veulent l'école laïque et ils croient que le tambour des cadets suffira à sauver la société de la révolution.

Ils se sont lamentés de ce que les cours de cadets ne soient pas obligatoires. Cela divisera, on l'a dit, la jeunesse scolaire en deux camps : les uns suivront les cours de cadets pour montrer leurs bons principes ; les autres ne suivront que les cours de sports, pour s'afficher comme adversaires de l'ordre social bourgeois.

Hélas ! oui ; cela arrivera ; mais les seconds ne feront que tirer la conclusion logique de l'école sans religion.

La fête des chanteurs vaudois

Une assemblée populaire convoquée par l'Harmonie de Payerne a décidé que Payerne revendiquerait aussi l'organisation de la Fête cantonale des chanteurs vaudois en 1933, pour laquelle Vevey est déjà inscrite depuis l'an passé.

L'asile d'aliénés genevois

Dans sa séance d'hier mardi, le Conseil d'Etat de Genève a voté un crédit de 850,000 francs pour la construction d'un pavillon pour femmes à l'asile d'aliénés de Bel-Air.

BEAUX-ARTS

Exposition nationale des beaux-arts

Suivant décision du Conseil fédéral du 23 juin 1930, une exposition nationale des beaux-arts aura lieu cette année au Palais des expositions à Genève. Elle s'ouvrira le 29 août et durera environ six semaines, soit jusqu'au 11 octobre.

Le Département fédéral de l'Intérieur enverra prochainement à tous les artistes dont il connaît l'adresse, le règlement de l'exposition, ainsi qu'un bulletin d'inscription provisoire. Ce dernier devra lui être renvoyé le 1er avril au plus tard. Les œuvres annoncées devront être expédiées au palais des expositions à Genève, entre le 6 et le 20 juillet.

Les artistes qui ne recevraient pas de bulletin d'inscription sont priés d'en réclamer un au secrétariat du Département fédéral de l'Intérieur, à Berne.

LA VIE ÉCONOMIQUE

La graisse alimentaire

Le Conseil fédéral a décidé que la graisse alimentaire contenant plus de 50 % de beurre doit être soumise jusqu'à nouvel avis au même supplément douanier que le beurre fondu. Cette mesure a été prise en vue d'empêcher que le beurre fondu ne soit importé mélangé avec la graisse végétale en vue d'éviter le paiement des suppléments douaniers sur le beurre fondu.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Des soldats italiens ensevelis sous une avalanche

Une colonne militaire de secours quittait, lundi, Bardonnèche, au pied du Mont-Cenis, pour aller à la recherche d'une compagnie d'alpains italiens partie samedi de la même localité pour aller exécuter des exercices divers en montagne et dont on était sans nouvelles.

On est sans nouvelles de la compagnie d'alpains disparue. On suppose que, surprise par le mauvais temps, elle se sera égarée et réfugiée dans des chalets de haute montagne, sur le territoire français, au Planay, commune de Bramans.

On parle d'envoyer de Modane une colonne afin d'aller au secours des alpins italiens.

Une dépêche du Petit Dauphinois confirme que les corps du capitaine et de deux soldats de la colonne de secours ont été dégagés.

Quant à la compagnie dont on est sans nouvelles, les bruits les plus divers ont couru à son sujet, mais tous, sans doute, sont fantaisistes.

Hier soir mardi, on assurait que cette compagnie était rentrée à Bardonnèche, dans la journée, avec plusieurs morts. Elle aurait été surprise par la tourmente et aurait dû s'abriter en attendant du secours.

Une montagne australienne qui s'écroule

Un éboulement accompagné de bruits sourdains s'est produit à la montagne de Katoomba (Australie). Une centaine de tonnes de rochers se sont écroulés dans la vallée de Jamieson.

Un déraillement en France

Le rapide Orléans-Paris a déraillé, hier matin mardi, à 3 h. 45, entre Mouthiers et la Couronne, à une dizaine de kilomètres d'Angoulême. Le premier wagon de voyageurs a déraillé. Au moment de l'accident, tous les voyageurs dormaient. Une personne qui se trouvait dans le couloir a été projetée contre la paroi et a reçu des contusions. Les dégâts matériels sont importants.

L'enquête a établi que le déraillement a été provoqué par un attentat, les rails ayant été déboulonnés.

La neige et les loups en Roumanie

On signale des tempêtes de neige dans la Dobroudja (Roumanie) et le sud de la Bessarabie. De nombreuses localités sont isolées. La ville de Tulcea est complètement bloquée.

A Setaeta Alba, la neige atteint une hauteur de trois mètres.

Au sud de la Dobroudja, on signale l'apparition de loups.

Accident mortel d'aviation

Hier mardi, près de Stockholm, le capitaine aviateur suédois Lundborg, dont on se rappelle les exploits, au cours du sauvetage du général Nobile, après la catastrophe de l'Italia, en été 1928, a fait une chute, d'une hauteur de 45 mètres, en effectuant des vols d'essai.

Lundborg est mort peu après l'accident.

SUISSE

L'arrestation d'un voleur

La police de la ville de Zurich a pu identifier le voleur qui, le 7 novembre 1930, s'était emparé d'un sac postal à l'office postal de la gare principale, avec un montant de 22,000 fr. en billets de banque, et elle a réussi à procéder à son arrestation.

Des recherches suivies et minutieuses portèrent les soupçons sur un employé de bureau occupé à l'office postal de la gare, le nommé Otto Schellenberg, célibataire, habitant Zurich-Aussersihl, qui a été arrêté. Il a été établi que, avec l'argent provenant de son larcin, il s'était procuré un magnifique mobilier. Il s'était fait remarquer aussi par d'autres dépenses élevées ne correspondant pas à sa situation. Une parente de l'accusé est mêlée à cette affaire. Celle-ci a reconnu les faits, tandis que le coupable commença par nier effrontément. Pour finir, il s'est décidé à dire la vérité. La majeure partie du butin, dont une somme importante, a pu être retrouvée.

Un forçat qui ne s'amende pas

Au pénitencier vaudois d'Orbe, le médecin de la prison, M. Moehrlen, avait à examiner un jeune criminel, condamné à la réclusion perpétuelle et qui voulait aller à l'infirmerie. — Non, répondit le médecin, vous pouvez très bien être soigné en cellule.

A ces mots, le jeune meurtrier s'empara d'un tranchet de cordonnier qu'il avait réussi à dissimuler dans sa cellule et se précipita sur le médecin.

Aux appels du docteur Moehrlen, les gardiens accoururent et le dangereux forçat fut maîtrisé, puis conduit au cachot.

Mort sur la route

On nous écrit : Le conducteur de l'automobile postale Vex-Sion remarqua, hier matin, au bord de la chaussée, dans la neige qui tombait abondamment, un corps immobile. Dès son arrivée à Sion, le chauffeur avisa la police et le tribunal, qui se rendirent immédiatement sur les lieux.

L'identité du malheureux fut aussitôt établie, grâce aux papiers qu'il portait ; il s'agit d'un citoyen de Frauenfeld, M. Robert Sulzberg, âgé de soixante-six ans, monteur de la maison Olt, à Worb (Berne). M. Sulzberg avait été chargé par ses employeurs de l'installation d'une laiterie à Hérens, où il était attendu ce jour-là. Il était parti à pied de Sion et il avait succombé à une embolie un peu avant d'arriver à Vex.

Un attentat contre le consul général d'Italie à Zurich

Hier mardi, dans la matinée, un jeune Italien, nommé Lino Bassi, a commis un attentat sur la personne du consul général d'Italie à Zurich, M. Bianchi.

Bassi s'était présenté déjà deux fois au consulat pour demander un secours pour la période du service militaire, mais il avait été éconduit. Hier, il s'est présenté pour la troisième fois au consulat. Le vice-consul refusa de l'écouter. Là-dessus, Bassi demanda à parler au consul général. Celui-ci lui donna lecture d'une lettre provenant de l'autorité italienne, dans laquelle sa requête était écartée. Alors, Bassi sortit un revolver de sa poche et tira deux coups sur M. Bianchi. Le consul général a été blessé au poulmon gauche et au ventre. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital.

Le meurtrier s'est enfui dans la rue. Il a été arrêté par la police, aidée par quelques passants.

L'agresseur, Lino Bassi, est né en 1898. Il est originaire de la province de Trentin, qui était autrefois autrichienne mais qui est actuellement italienne. Il est célibataire, maçon de son métier. Il habitait Weesen et il était actuellement sans travail.

Il y a déjà longtemps que Bassi était en pourparlers avec le consulat en vue d'obtenir une pension militaire. Hier, mardi, il était allé spécialement à Zurich pour présenter une nouvelle demande écrite sollicitant une pension. Il demandait, en outre, un secours direct mensuel de 100 francs.

Au cours de la conversation, le vice-consul lui a déclaré qu'il ne pouvait admettre cette demande de secours direct, la question devant tout d'abord être examinée. Bassi eut ensuite un entretien avec M. Bianchi, consul général, qui, après avoir fait chercher le dossier de Bassi, lui fit part de la réponse négative du ministère de l'Intérieur. Il lui a déclaré ensuite que sa demande de subside direct de 100 francs par mois devait encore être examinée de plus près.

A cet instant, vers 11 h. 1/2, Bassi tira un revolver de sa poche et, après avoir commis son crime, s'enfuit hors de la chambre. Deux fonctionnaires du consulat essayèrent de l'arrêter, mais il réussit à se dégager et à parvenir dans la rue. Quelques passants avaient entendu les coups de feu. Un porteur de dépêches de l'office des télégraphes put atteindre le fuyard et le retenir jusqu'à ce que d'autres personnes et une patrouille de police arrivassent. Bassi fut alors arrêté.

M. Bianchi, après avoir été transporté à l'hôpital, a été examiné par le professeur Clairmont, directeur de la clinique chirurgicale de l'Université, qui l'a immédiatement opéré.

Une balle a atteint la main droite, blessant un os ; une autre balle a blessé la plèvre inférieure gauche, provoquant un épanchement de sang important. Une balle a pénétré dans le côté gauche de l'abdomen et est ressortie en arrière à gauche.

Pendant l'opération, l'état du blessé a été très alarmant. Il s'est remis peu à peu après une transfusion du sang. Les blessures sont graves et mettent sa vie en danger, mais les médecins espèrent le sauver.

Le Conseil d'Etat du canton de Zurich a envoyé, hier mardi, à la légation d'Italie à Berne le télégramme suivant : « Le Conseil d'Etat a pris connaissance avec consternation de l'attentat qui a été commis aujourd'hui sur la personne du Consul général d'Italie, M. Bianchi, par un ressortissant italien, et exprime ici ses profonds regrets. Il assure sa sympathie à M. Bianchi et lui souhaite un prompt rétablissement. Les autorités compétentes ont immédiatement commencé une enquête et veilleront pour que l'agresseur soit remis aussi rapidement que possible aux tribunaux pour être jugé. »

Un vol d'or

Samedi, la police criminelle bâloise a été informée qu'une barre d'or d'une valeur de 23,000 francs faisant partie d'un envoi d'Egypte en Allemagne avait été volée. L'enquête a établi immédiatement que le vol a dû être commis à Bâle. La police réussit à mettre la main sur le voleur. C'est un employé de poste âgé de 20 ans.

Accident du travail

Samedi, en descendant du foin de la montagne, au moyen d'un téléférique, dans la vallée de la Lutschine (Oberland bernois), le nommé Christian Seiler, âgé de soixante-dix ans, employé de chemin de fer, a été renversé par une des charges et grièvement blessé à la tête. Le malheureux est mort lundi, à l'hôpital.

La neige

Hier matin mardi, une forte chute de neige s'est produite dans le Valais. Elle forme, de Sion à Brigue, une couche d'un mètre d'épaisseur. La circulation du chemin de fer électrique Louèche-Souste-Louèche-les-Bains a été interrompue jusqu'à la fin de la journée.

La centrale météorologique suisse à Zurich attire l'attention du public sur le fait que, par suite des abondantes chutes de neige des quatre derniers jours, le danger d'avalanche en haute montagne est de nouveau particulièrement imminent. La hauteur de la neige a augmenté, par places, d'un mètre. Il y a de la neige poudreuse en certains endroits à l'altitude, par une température de 5 à 10 degrés au-dessous de zéro. Les nombreux accidents récents conseillent la prudence.

Les personnes qui nous envoient des chèques voudront bien indiquer au verso s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Un article de « l'Osservatore romano » sur la Société des nations

Rome, 28 janvier.

L'Osservatore romano rend un hommage significatif à l'œuvre de paix accomplie depuis dix ans par la Société des nations.

Rappelant les principales initiatives prises, dans le domaine économique et moral, par l'organisme de Genève, en faveur du rapprochement des peuples, le journal du Saint-Siège se félicite des récentes déclarations sur la paix internationale, qui font un si digne écho au discours de Noël du Pape.

« A présent, on voit, dit l'Osservatore, combien juste et opportune était la parole du Souverain Pontife. »

Le journal ajoute :

« On a trop cherché à répandre autour de la Société des nations une atmosphère de scepticisme moqueur et sarcastique, tendant à en diminuer l'autorité morale et, par suite, l'efficacité de ses interventions pacifiques. »

« A présent que la crise économique impose la nécessité d'une défense et d'une coopération plus étroites, les nationalistes même les plus ardents sont obligés de reconnaître les bienfaits de la solidarité internationale. La Société des nations doit en tirer profit pour un travail plus fécond dans le second cycle d'années qui vient de s'ouvrir pour son activité. »

Un ministère sans radicaux-socialistes

Paris, 28 janvier.

De M. Jean Guiraud, dans la Croix : Cette fois, M. Laval a réussi ! Il faut avouer que, s'il le doit à son habileté, les radicaux-socialistes ne l'ont pas mal aidé par leur intransigence. Comme il était grand temps d'aboutir, ils ont fatigué l'opinion publique qui se montrait de plus en plus favorable à M. Laval.

Soyons justes ; il était difficile aux radicaux-socialistes de répondre au geste de conciliation qui leur était fait, car ils ne sont pas libres. Ils sont tenus par leur malencontreux Congrès d'Angers qui les a fait sortir de la majorité d'Union nationale et même de concentration républicaine ; et surtout, ils sont tenus à l'œil par les socialistes, qui leur reprocheraient amèrement, par l'organe de M. Blum, tout accord avec les modérés. Il faut que le parti radical soit cartelliste ou qu'il meure ! C'est par peur de sa gauche qu'il se montre si arrogant envers la droite. Pendant la Révolution, que de « grands ancêtres » ont guillotiné les autres de peur d'être guillotiné eux-mêmes !

D'ailleurs, cette attitude humiliée ne les sauvera pas ; les élections partielles sont l'avant-goût de ce qui les attend aux prochaines élections générales ; grignotés aujourd'hui par le socialisme, ils seront alors dévorés par lui. Félicitons-nous des exclusives tour à tour implicites et explicites que les radicaux ont lancées contre les modérés ; car elles accroissent la séparation qui doit exister entre les partis qui veulent la liberté et ceux qui sont les instruments de la tyrannie maçonnique ; moins le centre coudra avec la gauche, et plus notre politique intérieure gagnera en loyauté et en clarté.

Et, pour une fois de plus, les radicaux viennent d'apprendre que l'on peut se passer de leurs permissions et de leurs personnes. M. Pierre Laval vient de leur en administrer la preuve après M. Tardieu et M. Poincaré ; et c'est de cela que nous tenons à féliciter le nouveau ministre.

Comme tous ceux qui cherchent une majorité dans la Chambre actuelle, il contient du bon, du moins bon et du mauvais ; image, en cela, du Parlement lui-même. Avec M. Mario Roustan, la Ligue de l'enseignement continuera à dominer le ministère de l'Instruction publique, et, dans cette longue liste de ministres, nous remarquons quelques noms d'un passé peu sympathique, MM. de Chappedelaine, transfuge de l'Action libérale, prenant la place de son congénère M. Daniélou ; et un autre Breton qui a fait beaucoup de mal à sa Bretagne, M. Guernier.

Mais il faut imiter la modestie de M. Tardieu, qui, après avoir été président du Conseil, se contenta d'aller faire une excursion à la campagne comme ministre de l'Agriculture, et celle de l'Union républicaine démocratique, qui, pour ses 85 membres, n'a obtenu que le ministère de la Santé publique. Il est vrai qu'il a été aussi vaillamment disputé qu'une citadelle et que son titulaire, M. Blaisot, peut être considéré comme un porte-drapeau plantant son étendard sur une position conquise.

Il est d'ailleurs oiseux de discuter les hommes entrés dans la seule combinaison qui fut possible. Attendons-les à l'œuvre. Leur déclaration nous révélera leur diapason et essaiera de dégager une harmonie. Souhaitons qu'elle y réussisse et que, séduite par la voix enchanteresse qu'on attribue à M. Pierre Laval, une bonne majorité se mette à l'unisson du nouveau ministère.

L'aide aux provinces orientales allemandes

Berlin, 28 janvier.

Diverses divergences de points de vue se sont manifestées au cours des négociations qui ont lieu entre le gouvernement du Reich, des représentants du gouvernement prussien et de la Prusse orientale, au sujet de l'aide aux régions de l'est. Selon les journaux, le chancelier du Reich, M. Brüning, qui assistait personnellement aux débats, a, pour sa part, rompu les négociations en raison de la position prise par le gouvernement de la Prusse orientale. Les négociations seront néanmoins poursuivies.

La situation politique en Angleterre

Paris, 28 janvier.

Du correspondant de Londres au Temps : La manœuvre libérale pour sauver le gouvernement travailliste d'une chute dans le scrutin critique de ce jour sur le « Trade Disputes Bill » fait l'objet de toutes les conversations dans les milieux politiques de Londres.

Le parti libéral a adopté hier une motion destinée à parer au vote de censure que les conservateurs auraient proposé blâmant le gouvernement de ne rien faire contre le chômage.

Cette motion, qui est de M. Lloyd George et de sept autres députés libéraux, n'est pas autre chose qu'un mandat impératif adressé au ministre Macdonald, lui enjoignant d'adopter le plan libéral contre le chômage au moyen de grands travaux publics financés par un vaste emprunt de « développement national ».

Les travaux envisagés seraient des plans d'urbanisme régional, la destruction des taudis, la construction d'habitations, l'amélioration des routes, voies ferrées et canaux, l'aménagement des artères à grands trafic dans les villes, la colonisation agricole à l'intérieur, des travaux de drainage et de reboisement, d'agrandissements des ports et des docks, de développement des réseaux téléphoniques, de puissance électrique, etc.

Une note assez adroite dans cette motion est l'allusion qui y est faite que l'utilisation d'un grand emprunt national permettrait de faire servir les capitaux actuellement oisifs dans les banques.

On dit que la discussion de cette motion n'aura lieu que vers le 8 ou le 10 février. L'appui que les libéraux escomptent pour elle de la part du parti travailliste serait en contrepartie de l'appoint de leurs propres suffrages, qui, à l'exception d'une dizaine seulement, seraient donnés demain soir au gouvernement dans le scrutin de la loi relative aux pouvoirs des trade-unions et au droit de grève.

Les milieux politiques libéraux tiennent à bien marquer que la motion adoptée hier par M. Lloyd George et ses amis n'a pas le caractère d'un vote de blâme, à moins que le gouvernement ne veuille la considérer comme telle.

Ils ajoutent que, à l'heure actuelle, l'adoption du plan libéral contre le chômage fera plus de bien aux sans-travail qu'une élection générale qui n'avancerait à rien.

Cependant, si le Labour Party se refuse à adopter le plan Lloyd George contre le chômage, il se trouvera inévitablement mis en minorité lors du débat sur cette motion dans une quinzaine de jours.

Comme on le voit, cette motion qui, pour le moment, sauve la vie au gouvernement travailliste, est, en quelque sorte, une épée à deux tranchants.

L'opposition ministérielle au plan Lloyd George contre le chômage est, dès à présent, représentée par M. Snowden, chancelier de l'Echiquier, M. Alexander, premier lord de l'Amirauté, et M. Wedgwood Benn, secrétaire d'Etat pour l'Inde. Il paraîtrait que, en ce qui concerne ces deux derniers ministres, leur antagonisme se serait relativement amorti ; mais il reste à voir quelle sera l'attitude de M. Snowden qui, à une époque encore toute récente, a condamné formellement le plan libéral, lequel entraînerait un emprunt de l'ordre de 200 millions de livres sterling. Il est possible que M. Snowden se soumette au sentiment de la majorité de ses collègues du cabinet, ou bien qu'il se démette.

Londres, 28 janvier.

(Havas.) — On commente beaucoup aujourd'hui, mercredi, la résolution libérale, demandant au gouvernement un vaste programme financier d'emprunts nationaux. Les deux partis démentent qu'il s'agisse d'un marchandage, et l'opinion générale est qu'il y a au moins une entente tacite. La motion libérale n'a d'ailleurs nullement un caractère agressif, et le gouvernement la voit d'un bon œil ; il donnerait toutes facilités pour sa discussion. La pierre d'achoppement est l'attitude de M. Snowden, rétabli aujourd'hui, mais les libéraux ne désespèrent pas de l'amener à leurs vues sur la question financière.

Une démarche de l'ambassadeur d'Italie à Washington

Washington, 28 janvier.

(Havas.) — A la suite de la démarche faite par l'ambassadeur d'Italie auprès du Département d'Etat pour protester contre des remarques désobligeantes à l'égard de M. Mussolini qui auraient été faites par le général Smedley Butler, du corps des fusiliers marins, le Département de la marine a demandé à l'intéressé de fournir des explications.

Les affaires de l'Inde

Bombay, 28 janvier.

(Havas.) — Une foule énorme s'est massée hier soir sur l'esplanade Madan, où Gandhi devait faire une harangue. Son arrivée a provoqué une telle poussée sur l'estrade que la réunion a dû être dissoute. Dans la bousculade, une femme a été tuée et trente personnes ont été blessées.

Le chômage en Amérique

Washington, 28 janvier.

(Havas.) — Selon les prévisions de M. Green, président de la Fédération américaine du travail, il y avait, au début de janvier, aux Etats-Unis, 5,700,000 chômeurs, sans compter les travailleurs agricoles et les employés de bureau.

Déficit chez Krupp

Essen, 28 janvier.

Le rapport de la société anonyme Friedrich Krupp pour l'exercice clos le 30 septembre vient de paraître. Il annonce un déficit d'exploitation de 4 millions 400,000 marcs, qui est réduit à 2 millions 500,000 marcs par le report du solde actif de l'exercice précédent.

Le rapport déclare que les mesures de rationalisation multiples appliquées pour abaisser le prix de revient n'ont eu aucun effet et que l'industrie métallurgique allemande est menacée d'effondrement si on ne prend pas les remèdes de grande envergure qui s'imposent.

Depuis plusieurs années, Krupp ne donnait plus de dividende ; mais c'est la première fois qu'il fait un déficit.

Le mouvement d'affaires a diminué de 60 millions de marcs.

Une compagnie de navigation anglaise en difficulté

Londres, 28 janvier.

(Havas.) — Le Daily Herald et plusieurs autres journaux annoncent qu'une des plus grandes compagnies de navigation anglaises a demandé un moratoire à ses obligataires et actionnaires pour les prier de ne pas faire jouer la clause de garantie du cahier des charges avant le 3 juin prochain, et d'autoriser le Conseil d'administration à contracter un emprunt qui ne dépasserait pas 25,000 livres sterling. Cette mesure a pour but de donner le temps à la compagnie d'élaborer et de mettre en application un vaste plan de réorganisation qui la placera dans une situation plus favorable à l'avenir.

La production de l'or

Johannesburg, 28 janvier.

Les mines d'or du Transvaal ont produit en 1930 10 millions 719,780 onces d'or, pour une valeur de 45,533,980 livres sterling.

On n'avait escompté qu'une production de 43,500,000 livres.

Mort d'un ancien ambassadeur italien

Turin, 28 janvier.

Le marquis Giuseppe Medici del Vascello, qui a été pendant longtemps ambassadeur d'Italie à Madrid, est mort hier soir, à Vessaria Reale.

Navires échoués

San-Francisco, 28 janvier.

(Havas.) — Le paquebot Président Madison mande qu'il a intercepté un appel de détresse du navire à moteur anglais Enton, de 425 tonneaux, qui s'est échoué sur un récif au large de la Nouvelle-Calédonie, dans une situation critique. L'Enton déclare qu'il fait eau rapidement et demande des secours à tous les navires qui se trouvent dans le voisinage.

Londres, 28 janvier.

Suivant le Morning Post, un vapeur inconnu à trois mâts, portant une haute cheminée à bande blanche, s'est échoué hier dans le brouillard à Porthcawl (Pays de Galles). Il a demandé des secours.

Les soldats italiens ensevelis dans l'avalanche

Paris, 28 janvier.

On mande de Rome au Journal : La compagnie d'alpains qui avait été bloquée par les neiges en haute montagne est rentrée hier soir mardi à Bardonnèche. Les hommes étaient épuisés. Il se confirme que la colonne de secours ensevelie sous une avalanche aura 13 morts à déplorer.

Le temps

Paris, 28 janvier.

Belle journée, hier mardi, à Paris. Mais, aujourd'hui mercredi, et sur toute la France, retour à la pluie.

Une perturbation accourt du large et dès aujourd'hui, à Paris et sur toute la France, ramènera la pluie. Le vent prendra de la force de sud-ouest et soufflera même en tempête sur la Manche, la Bretagne et l'Océan. Le temps doux persistera.

Suisse

Tremblement de terre

Neuchâtel, 28 janvier.

Le sismographe de l'observatoire de Neuchâtel a enregistré, hier soir mardi, à 21 heures 21 minutes, un violent tremblement de terre, dont le foyer devait se trouver à une distance de 7800 kilomètres.

L'attentat de Zurich

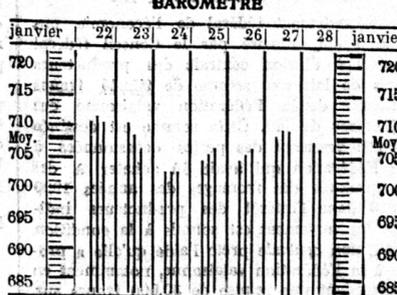
Zurich, 28 janvier.

Le consul général d'Italie, M. Bianchi, a passé une nuit relativement bonne. Le pouls est cependant exagérément élevé ; une balle a blessé le rein gauche.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

28 janvier

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE

Table with 7 columns for days of the month and 3 rows for temperature readings at 7 h.m., 11 h.m., and 7 h.soir.

## NOUVELLES RELIGIEUSES

### Un missionnaire suisse aux Indes fête ses soixante ans de vie religieuse

On nous écrit :  
Le Père Antoine Bruder, de Merschwil (Saint Gall), a célébré ses soixante ans de vie religieuse. Entré dans la Compagnie de Jésus à vingt ans, le 1<sup>er</sup> octobre 1870, il partait seize ans plus tard pour les Indes. Il était destiné à la mission de Bombay-Poona, confiée par le Pape dès 1854 à la province allemande. Une partie de cette mission, le diocèse de Poona, a été replacée en 1929 à la province de l'Allemagne du sud, dont la Suisse fait partie.)

Le Père Bruder fut pendant six ans (1899-1906) supérieur de la mission, puis Vicaire général, et pendant la guerre — alors que ses confrères allemands devaient quitter le territoire de leur mission —, il fut nommé administrateur du diocèse de Poona, et quelques années durant de l'archidiocèse de Bombay. En 1923, le vétéran déposait sur des épaules plus robustes sa lourde charge. Il laissait après lui d'unanimes regrets.

Le jour de son jubilé, une foule nombreuse alla le féliciter le zélé missionnaire. Il se rendit lui-même à la cathédrale de Saint-Patrice, soutenu par deux domestiques, pour assister à la bénédiction solennelle du Saint Sacrement, que présidait Mgr Henri Döring, évêque de Poona. Sa Grandeur prit la parole pour exalter, devant cette foule pleine d'admiration, ses soixante ans de fidélité à Dieu dans la vie religieuse et ses quarante-quatre ans d'un travail infatigable au salut des âmes. Après le *Te Deum*, tous allèrent, musique en tête, portant flambeaux et drapeaux, vers la maison épiscopale, où habitait le Père. Tous, petits et grands, voulurent baiser les mains de l'apôtre. Et même, s'agenouillant, pleins de foi et de vénération, ils lui baisaient les pieds. La confiance de ces populations jadis païennes était la suprême marque de reconnaissance pour le saint jubilaire. A elle seule, elle proclamait que le travail de tant d'années n'avait pas été vain.

## AVIATION

### L'avion « Do-S » va faire des essais

L'hydravion géant allemand Do-S (réduction du Do-X) est arrivé, hier mardi, au Havre, ayant à bord 17 personnes. Il fera des vols d'essai ces prochains jours.

### Le record de durée et de distance en circuit fermé

Les aviateurs français Bossoutrot et Rossi poursuivent activement, à Oran (Algérie), leurs essais pour leur troisième tentative de record de durée et de distance en circuit fermé.

Les pluies de ces derniers jours avaient détremé le champ d'aviation et rendaient difficile un décollage avec lourde charge. D'autre part, l'avion avait subi de légères avaries qui ont nécessité plusieurs jours de travail. Mais tout a été réparé et le temps semble, là-bas, se maintenir au beau.

### Les exportations aéronautiques anglaises

M. Graham, ministre du commerce britannique, a déclaré, hier mardi, à la Chambre des communes, que, de septembre 1929 à décembre 1930, la valeur des avions et des moteurs d'avions exportés d'Angleterre se montait à la somme de 846,000 livres sterling (21 millions 150,000 francs).

### Le vol à voile

On vient d'effectuer à Hanworth, dans le Middlesex (Angleterre), des essais de lancement de planeurs à l'aide d'automobiles qui les prennent en remorque, ce qui permet d'éviter de lancer les appareils d'une grande hauteur.

### Les essais ont pleinement réussi,

### La Coupe Schneider

La Société des constructeurs anglais d'avions a adressé une lettre à tous les membres de la Chambre des lords et de la Chambre des communes, leur demandant d'intervenir auprès du gouvernement afin que celui-ci revienne sur sa décision de ne pas participer officiellement aux épreuves de la coupe Schneider des hydravions.

D'autre part, parlant, lundi, à Bootle (comté de Lancastre), M. Kenworthy, député travailliste, a déclaré qu'il espérait bien que le gouvernement modifierait son attitude au sujet de la non participation des pilotes et des appareils de l'aviation anglaise à la coupe Schneider.

## AGRICULTURE

### Pour les producteurs de lait

Le Département fédéral de l'économie publique a été autorisé par le Conseil fédéral à verser à l'Union centrale des producteurs suisses de lait une somme de 93,245 francs en faveur de la Fédération valaisanne des producteurs de lait. Cette somme est destinée au remboursement des pertes occasionnées à cette Fédération qui avait dû acheter à des prix surélevés des fromages des années 1920 à 1929 dans l'intérêt des producteurs indigènes. Ce versement est soumis à la condition que l'Union centrale prête l'aide qu'elle a promise à la Fédération valaisanne, notamment en lui accordant une remise de 30,000 francs sur une hypothèque en premier rang. D'autres conditions pourront être édictées par le Département fédéral de l'économie publique.

### La fièvre aphteuse

Le Conseil d'Etat de Berne, vu les nouveaux cas de fièvre aphteuse constatés dans la commune de Berne, a interdit jusqu'à nouvel avis la foire de petit bétail dans la ville fédérale.

## ARCHÉOLOGIE

### Importante découverte en Egypte

Les fouilles entreprises par le professeur Moustapha hey, sous les auspices de l'université égyptienne, à l'est de Maadi, faubourg du Caire, ont mis au jour un certain nombre de tombes renfermant des objets qui indiquent que cette localité était habitée aux temps préhistoriques. On croit que ces objets sont antérieurs à la fondation par le roi Ménéès de Memphis, ancienne capitale de la Basse-Egypte.

## TRIBUNAUX

### Un rat d'hôtel

Au mois d'août 1929, à Genève, un audacieux rat d'hôtel réussissait à s'introduire par escalade dans la chambre de sir Herbert Ames, ancien trésorier de la Société des nations, descendu à l'hôtel Carlton, et à s'emparer d'une montre en or et de bijoux déposés sur la table de nuit. Le malfaiteur avait été identifié et arrêté beaucoup plus tard, alors qu'il avait commis de nouveaux vols à Lugano, Interlaken et Montreux. Cet individu se nomme Joseph Ziganti. C'est un repris de justice allemand.

La cour correctionnelle de Genève l'a condamné hier matin à un an de réclusion et à dix ans d'expulsion. Il sera reconduit dans les prisons hernoises, puis il subira successivement les peines prononcées contre lui par différents tribunaux suisses.

## Automobilisme

### Le verre « incétable » en Angleterre

Les statistiques des accidents d'automobiles établissent que 65 % des blessures sont causées par des éclats de verre.

A ce propos, le gouvernement anglais vient de décider que, à partir du 1<sup>er</sup> février 1932, sur toutes les voitures neuves mises en circulation, les glaces devront être en verre « incétable ».

A partir de 1937, la mesure sera rendue obligatoire pour toutes les voitures automobiles circulant en Angleterre.

## Echos de partout

### LA MORT D'UNE JEUNE GIRAFE

De M. Maurice Prax, dans le *Petit Parisien* : J'ai appris avec regret la mort de la charmante et sympathique Zaza, qui était appelée à devenir si parisienne.

Elle est morte tristement, après de longues souffrances, sous un ciel maussade et nouillé. Pauvre Zaza !

Zaza, on le sait, était une jeune girafe. Elle avait fait, il y a quelques mois, un lent et pénible voyage. Les compagnies de transports maritimes et celles des chemins de fer n'ont pas fait grand-chose, jusqu'ici, il faut bien le dire, pour assurer le confort et le bien-être des girafes voyageuses. Zaza, sur les océans, avait eu le mal de mer. Zaza, dans le train qui l'amenait à Paris, avait eu froid. Zaza est morte d'une sorte de grippe infectieuse, loin de son pays natal, lumineux et chaud, dans l'humide brume de notre Jardin des Plantes.

Le climat de Paris ne convient peut-être pas parfaitement aux girafes.

Il ne convient même pas très bien aux hommes qui ont vu le jour loin des brouillards de la Seine, dans les sables du désert, dans la brousse du Soudan, au fond des forêts laotiennes, sur les plateaux de Madagascar.

Et la mort pitoyable de la pauvre girafe m'entraîne — je ne sais comment — à penser à notre prochaine exposition coloniale, qui promet d'être magnifique, et je ne pense plus à la girafe, je pense aux hommes de peau blanche, de peau noire, de peau jaune, qui vont se trouver rassemblés sous les ombrages, souvent très frais, du bois de Vincennes. Je me rappelle que, à l'exposition coloniale de Marseille, j'ai vu grottoir de grands diables de Sénégalais et des petites Annamites aux gestes mesurés et menus ; le soleil de Marseille — qui n'est pourtant pas une galéjade — n'arrivait pas à les réchauffer.

Les organisateurs de l'Exposition coloniale, qui va bientôt être inaugurée, ont certainement songé, avant moi, à protéger contre les intempéries des saisons parisiennes tout le peuple colonial qui va venir vivre à Vincennes. Il pleuvra, hélas, souvent. Nous voulons tous espérer que le ciel gratifiera de splendides journées d'été ardentes et claires la grande exposition de la très grande France. Mais nous ne pouvons pas espérer échapper aux brimades ordinaires de la pluie et du froid. Il y aura de mauvais jours, certainement, et de mauvaises périodes de mauvais jours, hélas !

Par ces mauvais jours, dans ces mauvaises périodes, il faut, n'est-ce pas, que nous trouvions tout de même, à l'exposition coloniale, l'illusion du soleil, l'illusion des beaux jours. Le soleil, la chaleur, la lumière doivent nécessairement participer à une exposition coloniale.

Mais la mort de la girafe m'a entraîné bien loin.

### MOT DE LA FIN

Un match de football vient de se terminer et les spectateurs se bousculent devant une porte de sortie trop étroite. Tout à coup, un gamin s'impatiente et escalade agilement le mur :

— Hé ! là-bas ! crie un contrôleur, ne pouvez-vous pas sortir par où vous êtes entré ?

— C'est justement ce que je fais ! répond le gamin en disparaissant.

## FRIBOURG

### Tir fédéral de 1934

L'assemblée de la Société de tir de Fribourg a procédé, hier soir mardi, à la nomination du comité d'organisation, dont voici la composition :

Président : M. Bernard Weck, conseiller d'Etat.

Vice-président : M. le docteur Comte, vice-président central de la Société suisse des carabiniers.

Vice-président et président du comité des prix : M. le colonel Roger de Diesbach.

Vice-président et président du comité de contrôle : M. le colonel Spycher.

Membres : M. Paul Mohr, président d'honneur de la Société de tir, et le président en charge de la Société de tir de la ville de Fribourg.

Président du comité des constructions : M. Buchs, conseiller d'Etat, directeur des Travaux publics.

Conseiller technique : M. Léon Jungo, directeur des constructions fédérales.

Président du comité de réception : M. Pierre Aeby, syndic de Fribourg.

Président du comité de police et santé : M. le colonel Charles Meyer.

Président du comité des subsistances : M. le lieutenant-colonel Edouard Weissenbach.

Président du comité de tir : M. Walther Widmer, fondé de pouvoirs ; vice-présidents : M. le lieutenant-colonel Fasel, conservateur du registre foncier ; M. le lieutenant-colonel Marro ; et M. Andrey, architecte.

Président du comité des finances : M. Hayoz, directeur de la Banque populaire.

Président du comité des transports et communications : M. Remy, directeur des Chemins de fer électriques gruyériens.

Président du comité des logements : M. Thalmann, agent d'assurances.

Président du comité juridique : M. Bartsch, avocat.

Président du comité des fêtes : M. Neuhaus, officier d'état civil.

Président du comité de presse : M. le capitaine Remy, rédacteur.

Président du comité de propagande et publicité : M. Bardy, secrétaire de la Chambre de commerce.

Secrétariat général : M. le major Léo Meyer, directeur de Publicitas.

### Cercle social universitaire

La prochaine conférence sera faite vendredi soir, à 8 h. 30, à l'hôtel des Corporations (et non mercredi), par M. le Dr Turmann, professeur à l'Université, sur le sujet suivant : « Le syndicalisme chrétien en France et l'Internationale syndicale chrétienne. »

M. Turmann est tout spécialement désigné pour une telle étude, puisqu'il est un des doyens du catholicisme social de France et qu'il a retracé dernièrement, en un livre fort prisé, l'histoire de ce syndicalisme français. Comme d'ordinaire, nous invitons à cette conférence étudiants et étudiants, ainsi que les intellectuels qui s'intéressent à ces problèmes sociaux.

La dernière conférence a été faite par M. l'abbé D'André Savoy, qui a parlé, avec sa lucidité coutumière, des « Eléments constitutifs du régime économique ».

Il a étudié ce régime sous l'angle du Droit naturel et il a constaté qu'il comprend trois fonctions essentielles : 1<sup>o</sup> Capital ; 2<sup>o</sup> Travail, et 3<sup>o</sup> Valeurs techniques (ou Intelligence), qui, intimement unies dans le régime familial, se sont séparées dans la grande production industrielle et agricole.

Comme trois fonctions distinctes doivent être dirigées pour pouvoir collaborer, on peut envisager théoriquement trois régimes, suivant que la primauté sera donnée à l'une ou à l'autre de ces fonctions :

1<sup>o</sup> Le capitalisme, si l'on donne la suprématie au capital. L'homme y est considéré seulement comme un instrument de production (donc condamnation morale), d'où très vite un régime de sous-production et de décadence, à cause des révoltes et de la « grève perdue ».

2<sup>o</sup> La dictature du prolétariat, si l'on donne l'autorité au travail. Elle ne défend pas les ouvriers en vertu de leur dignité humaine, mais au nom de leur majorité. Le capital persécuté diminue promptement et bientôt on n'aura plus de machines ni de moyens de production, ni de techniciens pour exploiter les richesses naturelles ; voyez les difficultés de Staline qui en importe pourtant des pays capitalistes.

3<sup>o</sup> Le régime corporatif, qui donne la direction aux valeurs techniques, car, chez l'homme, c'est l'intelligence qui doit posséder la suprématie. Nous distinguons alors : 1<sup>o</sup> le plan de la production ; là, une autorité est nécessaire et elle revient aux valeurs techniques (notre monde industriel évolue, du reste, de plus en plus dans ce sens et Léning a bien dû respecter cette nécessité naturelle dès 1920) ; 2<sup>o</sup> le plan social (hygiène, salaires, dignité humaine, assurances sociales, etc.) où alors les détenteurs des trois fonctions, représentant tous d'égales valeurs humaines (ils sont tous des hommes, des fils de Dieu, des pères de famille, des citoyens...), se répartissent également l'autorité au sein du conseil professionnel ou corporatif. Il semble bien que l'évolution actuelle tend à s'incorporer naturellement dans le plan de cette doctrine.

### Chemins de fer électriques de la Gruyère

Les recettes d'exploitation pour l'année 1930 se sont élevées à 971,546 fr. (934,197 fr. en 1929), soit une augmentation de 37,349 fr.

Le transport des voyageurs et bagages a produit 444,268 fr. et celui des marchandises et animaux vivants 454,103 fr. La recette kilométrique a atteint 19,826 francs.

## Loto

### du Cercle paroissial de Saint-Pierre

Dimanche prochain, 1<sup>er</sup> février, aura lieu le grand loto du Cercle de Saint-Pierre, au théâtre Livio. A 3 h., pour les enfants, loto, tombola, représentation cinématographique. Le soir, dès 8 h., grand loto, tombola. L'excellente musique la Concordia se fera entendre au cours de la soirée ; son précieux concours rehaussera et agrémentera encore cette manifestation paroissiale, bien digne de rencontrer chez tous l'accueil le plus sympathique. La section littéraire du Cercle de Saint-Pierre prépare aussi pour cette circonstance une charmante comédie. Tout est organisé de façon à rendre cette soirée particulièrement attrayante. Les nombreux amis du Cercle paroissial de Saint-Pierre sauront avec joie l'occasion qui leur est offerte de témoigner leur sympathie à une œuvre qui exerce au sein de la paroisse une si heureuse influence et dont chacun a pu, maintes fois, apprécier les mérites. Ce n'est guère que tous les deux ans que le Cercle paroissial fait discrètement appel à la générosité du public fribourgeois, et encore s'efforce-t-il de lui procurer en échange une soirée pleine de charmante cordialité et de joyeux délassement. Mais il faut pourvoir, et abondamment, le loto et la tombola. Que chacun veuille bien y songer. Tous les dons en nature et en espèces seront reçus avec la plus grande reconnaissance. Prière de les déposer à la cure de Saint-Pierre.

## Legs pies

On nous écrit d'Aumont :

M<sup>lle</sup> Georgine Ding, héritière de sa sœur Césarine et décédée elle-même à Aumont, a voulu que la plus grande partie de leur avoir, fruit de leurs modestes journées de courtières, servit au intérêt spirituel des fidèles de leur paroisse par les legs suivants :  
Fonds de la messe matinale Fr. 5000  
Fonds de Mission » 1000  
Bénéfice de la cure » 3250  
Fonds pour l'ornementation et l'entretien intérieur de l'église » 3250  
La mémoire des deux pieuses donatrices restera en bénédiction à Aumont.

## Malversations à Bulle

Du Fribourgeois :

Une réorganisation de la comptabilité de la commune de Bulle vient de faire découvrir une malversation s'élevant à près de 25,000 fr., qui aurait été commise il y a quelques années par un ancien comptable, décédé en 1923. Une falsification des comptes de caisse malheureusement continuée jusqu'à ce jour par une employée au service de la comptabilité, M<sup>lle</sup> C., qui aurait eu connaissance du délit de la part même de l'auteur avec recommandation de ne rien révéler, n'a pas permis, même au chef principal de service, de découvrir la fraude. Sciemment, M<sup>lle</sup> C. se fit ainsi complice du délit, dont elle prétend cependant n'avoir tiré aucun profit. C'est à l'occasion d'une récente absence de cette dernière que l'affaire est venue au jour. La justice informe.

## 1877

On nous écrit :

Une trentaine de citoyens, nés en 1877, appartenant à toutes les conditions sociales et groupés en association amicale depuis 1929, ont tenu leur réunion annuelle, dimanche passé, à l'hôtel de la Croix-Blanche, à Marly.

Après avoir liquidé quelques questions administratives, un banquet au menu soigné et abondant a été suivi d'une partie récréative, au cours de laquelle chacun a eu l'occasion de se retremper dans les bons souvenirs du passé, tout en affirmant des sentiments de saine camaraderie qui seront appréciés à l'avenir.

De charmantes productions, dirigées par M. Louis Berchtold, ont donné à cette manifestation un bel entrain. Les participants se sont séparés, enchantés de leur agape, en se donnant rendez-vous en décembre 1931, chez M. Jules Fougeret, propriétaire de l'hôtel de Rome à Fribourg.

Le groupe des contemporains de 1877 invite les personnes qui n'ont pu être atteintes jusqu'ici à se joindre à lui, en s'annonçant auprès de son caissier, M. Henri Schneuwly, rue de la Samaritaine. Le meilleur accueil leur est réservé.

## Le Cercle conservateur de la Broye attend ses amis

Le cercle conservateur de la Broye organise, pour le samedi 7 février, à 7 h. 30 du soir, une grande soirée-choucroute. Le programme qui sera établi pour la circonstance engagera certainement les membres du cercle à venir nombreux à Estavayer à cette petite manifestation, qui promet d'être pleine d'entrain. Le comité a déjà reçu l'assurance que M. Bovet, président du Conseil d'Etat, accompagné d'un certain nombre de conservateurs de la capitale, viendront rendre visite à cette occasion aux conservateurs broyards. Les inscriptions sont reçues par M. J. Torche, secrétaire, et par le tenancier du cercle, M. Perrin.

## Prévenons la grippe !

Contre la grippe, il n'y a ni remède absolument sûr, ni préventif qui n'aient jamais échoué. Mais c'est encore le Formitrol qui est apprécié le plus favorablement.

Le Formitrol contient, comme substance active, de la Formaldéhyde, qui confère à la saline des propriétés nettement bactéricides et prévient ainsi la contagion.

Dr. A. WANDER S. A., BERNE

En vente dans toutes les pharmacies

en tubes à 1 fr. 50

10 Y

## † M. Louis Ballabio

On a annoncé de Genève, la mort, à l'âge de 72 ans, de M. Louis Ballabio, marchand de bestiaux, avantagement connu dans tout notre canton, où, depuis plus de 20 ans, il venait faire d'importants achats pour le compte de la grande maison d'importation Vecchio et C<sup>ie</sup>.

M. Ballabio fréquentait toutes les foires et marchés du canton et, de plus, il était régulièrement chaque semaine sur la place de Fribourg. Il entretenait avec les marchands et les agriculteurs les meilleures relations. En raison de sa correction en affaires et de son caractère affable, il n'a jamais eu de difficultés chez nous.

## Concours de ski

Dimanche dernier a eu lieu, dans la région du Gantrist, le concours d'estafettes de l'Association bernoise des clubs de ski. Le Ski-club fribourgeois y avait été invité. Le nombre des sociétés concourantes était de 16, parmi lesquelles plusieurs des plus sérieuses et des mieux entraînées de la Suisse. Le parcours, de 25 km. environ, était le suivant : Selibühl, Schwefelberg, Selibühl, Pfeife, Rytfnennatt.

On sait en quoi consiste le concours d'estafettes : le parcours total est divisé en un certain nombre de sections réclamant un effort sensiblement égal. Chaque individu est chargé de couvrir une de ces sections, au terme de laquelle il remet un brassard à son camarade, qui part pour atteindre le relais suivant.

L'année dernière, à la même épreuve, le club fribourgeois était déjà sorti fort honorablement, puisque, sur un nombre de concurrents à peu près égal, il avait été classé 7<sup>me</sup>, avec 14 minutes de retard sur les premiers.

Cette année, nos champions ont encore porté plus haut le drapeau noir et blanc. Ils sont au cinquième rang, avec 5 minutes seulement de retard sur les premiers. Voici, du reste, le début du tableau de classement :

1. Gymnastikgesellschaft, Berne, 1 h. 46 m. 39 s. 2. Stadturnverein, Berne, 1 h. 49 m. 24 s. 3. Ski-club, Berne, 1 h. 50 m. 12 s. 4. Ski-club, Gurten, 1 h. 51 m. 57 s. 5. Ski-club, Fribourg, 1 h. 52 m. 18 s.

Une deuxième équipe fribourgeoise, composée comme les autres de 8 skieurs, arriva la onzième, ce qui est encore un assez joli résultat. Les Fribourgeois avaient aussi pris part à la course de fond qui avait précédé.

Dans les sports, comme dans les autres domaines, on n'a rien sans peine. Si les Fribourgeois réussissent dans la culture du ski, c'est qu'ils s'y prennent avec ardeur et méthode. Les cours d'entraînement, de ski à sec, de style, donnés entre autres par MM. Hefti et Mauroux, sont sûrement pour beaucoup dans les succès que nous venons de signaler.

## Etat civil de la ville de Fribourg

### Promesses de mariage

16 janvier. — Rossier Louis, employé de chemins de fer, de Fribourg, Bonnefontaine et Oberried, avec Bielmann Marie-Thérèse, de Mides.

19 janvier. — Gillard Joseph, domestique, de Botterens, avec Egger Rosa, de Bonnefontaine.

Dousse Antoine, ouvrier de fabrique, de Treyvaux, avec Flury Marie, d'Ennetmoos (Nidwald).

21 janvier. — Cardinaux Firmin, secrétaire, de Châtel-Saint-Denis, avec Flury Jeanne, de Luterbach (Soleure).

23 janvier. — Bourgknecht Jean, avocat, de Fribourg, avec Guhl Marguerite, de Steckhorn (Thurgovie).

26 janvier. — Oberson Antonin, monteur, de Berlus et Villaraboud, avec Jungo Victoria, de Fribourg, Guin et Tavel.

### Naisances

13 janvier. — Zumwald Pavel, fils de Jacques, manoeuvre, de Guin et Tavel, et d'Anna, née Bertschy, Court-Chemin, 58.

Phillot Meinrad, fils de Jules, agriculteur, de Villargiroud et Orsonnens, et de Maria, née Blanc, domiciliés à Villargiroud.

14 janvier. — Meuwly Louise, fille de Jean, chauffeur, de Saint-Antoine, et de Marie, née Piller, place du Petit-Saint-Jean, 50.

Clément Gabriel, fils de Robert, agriculteur, de et à Ependes, et de Rosine, née Spielmann.

17 janvier. — Chaubert Roland, fils de Léon, employé de commerce, de Jongny (Vaud), et de Maria, née Delmonico, domiciliés à Baugy-sur-Clarens.

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la ville de Fribourg. — Ce soir, mercredi, 28 janvier, à 8 h. 1/2, répétition à la Maison de Justice pour concert du 8 février. Présence indispensable.

Musique de Landwehr. — Ce soir, mercredi, à 8 h. 1/2, précises, au local, maison de Justice, répétition générale urgente avec les chœurs d'hommes. Présence indispensable.

Caviltenverein, Saint-Maurice, Fribourg. — Demain jeudi, 29 janvier, à 8 h. du soir, aura lieu, à la maison ouvrière de la Leida, l'assemblée générale. Tous les membres actifs et les membres d'honneur et passifs sont cordialement invités à cette assemblée.

Groupes féminins de la paroisse de Saint-Pierre. — Ce soir mercredi, à 8 h. 1/2, cercle d'études, au local de Jolimont.

Société fédérale de gymnastique « l'Ancienne ». — Ce soir mercredi, 28 janvier, à 8 h., assemblée générale annuelle au local Brasserie viennoise. Invitation à tous les membres.

**Publications nouvelles**

Docteur Henri Mignon : *Education psychologique de l'enfant*. Préface de M. Paul Bourget, de l'Académie française. Un volume in-8° couronne de XVI-208 pages : 15 fr. P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6<sup>e</sup>).

Une des caractéristiques de notre époque est l'importance donnée au problème de l'éducation. L'influence du milieu et des bonnes mœurs a considérablement perdu de sa valeur. D'autres hérédités, les inconscientes, qui sont à la base du psychisme, ont passé au premier plan. Eduquer un enfant, c'est le diriger. Mais de quelle manière et d'abord comment le connaître ?

C'est ce problème que s'est posé le docteur Mignon, un des meilleurs psychiatres d'aujourd'hui. Sa thèse repose sur la constatation que les disciplines physiques, intellectuelles, morales et religieuses n'atteignent le fond dernier de notre personnalité, de ce que le langage courant appelle le caractère, qu'à travers lui. A toutes ces éducations doit se joindre une éducation psychologique. Ce livre est une étude minutieuse et illustrée par quantité d'exemples des procédés les plus efficaces pour contrôler et redresser des tendances innées, depuis la première enfance, où s'éveillent la sensibilité, l'émotivité et déjà la volonté. Dans la deuxième enfance apparaissent les tendances individuelles, à propos desquelles l'auteur insiste sur la valeur éducative de l'exemple. Puis, voici l'adolescent, pour qui se pose le problème de la puberté et sur lequel Freud a réussi à attirer l'attention des éducateurs.

Dans la seconde partie de son livre, consacrée à l'éducation religieuse, le docteur Mignon insiste particulièrement sur l'utilité que les directeurs de conscience retireraient d'une connaissance technique de cette espèce de géographie spirituelle que les psychiatres ont établie. Tant d'abus ont été commis dans ce sens — et l'auteur, directeur d'une maison de santé, est bien placé pour le savoir — que ce livre est appelé à rendre les plus grands services aux prêtres.

Comme le dit M. Paul Bourget dans sa préface, il serait bien désirable que « parents et maîtres lisent et méditent ces fortes pages ». Les médecins eux-mêmes y trouveront des suggestions qui ne peuvent pas manquer de leur être utiles.

Maurice Rigaux, de l'Action populaire. — *La découverte du monde social. Les six boucles du lasso*. Un volume in-8° couronne, 6 fr. (Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris V<sup>me</sup>).

Sous ce titre plus suggestif, les éditions Spes présentent une deuxième édition revue du petit livre qu'elles publiaient naguère sous le titre des *Six boucles du lasso*.

En le saluant à sa naissance, M. Georges Goyau, de l'Académie française, l'avait, en trois mots, caractérisé : « C'est original, c'est pénétrant, c'est persuasif. » Tel fut aussi, on peut le croire, l'avis des « jeunes » auxquels il était destiné, puisqu'ils en ont épuisé l'édition première.

Cet exposé vivant, aussi concret que possible, des divers aspects de la solidarité humaine et chrétienne, n'est-ce pas une excellente introduction à l'étude même de la doctrine sociale catholique ? On parle beaucoup — et il est temps — de l'initiation sociale de la jeunesse. En souscrivant au bienveillant jugement de Mgr Paul Six sur le présent travail : « On ne trouvera pas mieux pour la formation et l'éducation sociale et morale des jeunes », et sans préjuger des travaux à venir, nous assurons le lecteur que, dans ce court volume, il se procurera un guide alerte, prudent, et en plus d'un endroit émouvant.

Georges Durand. *Leçons de philosophie thomiste*. Edition du *Courrier de Genève*; prix : 60 centimes.

Le premier cahier de ces leçons est composé de réflexions diverses, toutes fort intéressantes, se rapportant à des sujets philosophiques. Le second cahier, en préparation, sera consacré à la notion de certitude et au problème de la substance et de l'accident. Il justifiera, espérons-le, mieux son titre que le premier cahier, trop décousu.

Elie Brackenhoff. *Voyages en Suisse*. 1643 et 1646. Traduit d'après le manuscrit du Musée historique de Strasbourg, par Henry Lehr. Lausanne. Editions Spes, 1930.

Les récits de voyages en Suisse, antérieurement au XVIII<sup>me</sup> siècle, sont fort rares ; aussi doit-on considérer comme une véritable aubaine la découverte d'un manuscrit se rapportant à cet objet et plus encore sa publication. L'intérêt est plus grand encore lorsque l'auteur est un personnage cultivé et susceptible d'observer et de décrire ce qu'il voit. Or, ici, l'auteur, Elie Brackenhoff remplit parfaitement ces conditions. Appartenant à une famille considérable de Strasbourg, il était âgé de vingt-cinq ans et venait de terminer de sérieuses études de philosophie et de droit, lorsqu'il se mit en route, le 2 mars 1643, pour un long voyage destiné à compléter son éducation et dont il ne devait rentrer que le 8 juin 1646. Au cours de cette longue randonnée, qui le conduisit en France et en Italie, — M. Lehr a déjà publié ce qui concerne ces deux pays dans deux volumes publiés en 1925 et 1927 — l'auteur traversa la Suisse à deux reprises : soit de Bâle à Genève, pour se rendre en France, puis de Lindau à Bâle, en rentrant d'Italie. Dans ses impressions notées au jour le jour et accompagnées de comptes très soigneusement tenus, il raconte tout ce qu'il a vu, et l'intérêt de son récit est d'autant plus grand que son attention s'est portée sur un grand nombre de sujets. Il ne se contente pas de décrire les villes qu'il a traversées, mais il rapporte une foule de détails sur les institutions, les fêtes auxquelles il a assisté, les monuments, les fortifications, la culture, la vie des habitants, les coutumes, les costumes, etc. On doit déplorer que l'auteur n'ait pas visité plus complètement la Suisse et que nous soyons ainsi privés de ses savoureuses observations sur certaines parties de notre pays. M. Lehr, qui a eu le mérite de découvrir et de déchiffrer ce manuscrit du Musée de Strasbourg, a celui, plus grand encore, de l'avoir fort bien traduit et de l'avoir rendu facile à consulter en l'accompagnant d'un répertoire complet des noms qui figurent dans le texte. Les Editions Spes ont édité, avec le soin qu'elles apportent à toutes leurs publications, ce joli volume orné d'une reproduction du portrait de l'auteur et qui, bien que tiré à 500 exemplaires seulement, n'est que du prix de 4 fr. 50. P. de Z.

François Bouchardy. — *Monsieur et Madame de Chateaubriand et les Genevois*. — Avec des documents inédits. Genève, A. Jullien, éditeur, 1931.

Le titre est alléchant ; mais, selon l'usage, il ne tient pas toutes ses promesses. Nous mettrions volontiers cette supercherie assez innocente au compte de l'éditeur ; car l'auteur, dès la première page de sa préface, nous apprend loyalement que ce n'est pas le grand écrivain mais sa femme qui tient la grande place dans les inédits qu'on nous révèle. « Mais c'est de lui qu'elle parle et de Genève. » Nuançons encore, d'après les renseignements de l'auteur. La plupart des lettres inédites de la vicomtesse de Chateaubriand sont adressées à une Genevoise : M<sup>lle</sup> Henriette Amey. La vicomtesse et le vicomte ont écrit à bien d'autres ; l'auteur ne le dissimule point ; mais cela a déjà été publié. Et la Genevoise Amey n'était peut-être pas une Genevoise authentique, une citoyenne de Genève. On nous apprend seulement, en effet que « née à Rolle le 27 juin 1780, elle avait vécu en Angleterre surtout, où elle avait rempli les fonctions d'institutrice dans plusieurs grandes familles », qu'elle vint habiter plus tard à Genève, au Bourg de Four, qu'elle y reçut fréquemment la visite du vicomte et de la vicomtesse pendant leur séjour à Genève, en 1831 et 1832.

A travers ces documents inédits, on aperçoit non pas René vieux, « taciturne et gourmé et ridiculement solennel, mais un homme simple, agréable, plein de bonne humeur », presque le *bon garçon* que Joubert rencontrait jadis à la Vallée-aux-Loups. La vicomtesse n'a point « la poésie, la véhémence de l'auteur des *Mémoires* ; mais de l'esprit, de l'ingéniosité dans l'expression, une politesse d'ancien style, tout à fait aimable. » Mais, sur les relations plus particulières de

Monsieur de Chateaubriand avec Genève, où se renseigner ? L'auteur le dit dans une note bibliographique, insérée à la fin de la plaquette. En 1901, le *Correspondant* a publié des lettres de Chateaubriand à M<sup>me</sup> Bayart ; en 1910, des lettres de Chateaubriand et de sa femme à Rosalie de Constant ; la *Revue de Genève*, 1927, contient un article de M. Moreau, professeur à l'université de Fribourg, sur les séjours de Chateaubriand en Suisse. Et l'on retrouvera les passages des *Mémoires* de Chateaubriand sur la Suisse dans la thèse de M. Berlincourt, sur *La Suisse dans l'œuvre des grands romantiques*. A. C.

Charles Foley. *Le parc aux oiseaux bleus*. Prix : 2 fr. 75 ; Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

M<sup>me</sup> Verlier, sur le point de faire un long voyage, a confié sa fille à une institutrice, Jenny Sonnel, qui s'enfuit avec l'enfant et la grosse somme d'argent qu'on lui avait remise. Vingt ans s'écoulent après ce rapt. Comment la mère et la fille se rejoindront-elles ? Par quelle impénétrable voie la Providence renouera-t-elle des liens maternels et filiaux si odieusement coupés ? C'est là le secret de Charles Foley, dont l'art consiste à tenir en haleine le lecteur sans qu'il soit possible d'échapper si peu que ce soit à son emprise.

**Calendrier**

Jeudi 29 janvier

Saint FRANÇOIS DE SALES évêque et docteur de l'Eglise

Saint François de Sales est né en Savoie, d'une famille noble. Après son ordination sacerdotale, il se consacra à l'évangélisation du Chablais avec plein succès. Devenu évêque de Genève avec résidence à Annecy, il se signala par les mêmes qualités que dans sa vie de missionnaire. Il composa plusieurs ouvrages et fonda, avec sainte Jeanne de Chantal, l'Ordre de la Visitation. Il mourut à Lyon en 1622.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

Madame Lydie Python ; les familles Alphonse et Pierre Python ; M. et M<sup>me</sup> Rouhaty-Python et leurs filles, à Villars-sur-Glâne ; M. et M<sup>me</sup> Marcel Python et leurs enfants, à Ecuwillens ; M. et M<sup>me</sup> Hermann Python et leur fils, à Grolley ; M. et M<sup>me</sup> Antonin Python et leur fille, à Villars ; M. et M<sup>me</sup> Eugène Python et leurs enfants, à Ponthaux ; M. et M<sup>me</sup> Stéphanie Schorderet-Python et leurs enfants, à Belfaux ; M. et M<sup>me</sup> Alphonse Bochud, à Corminboeuf, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Joseph PYTHON**

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, cousin, pieusement décédé le 27 janvier, dans sa 71<sup>me</sup> année, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu vendredi, à 9 h. 1/2, à Villars-sur-Glâne.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Les enfants et petits-enfants de

**Madame Isidore CHATTON**

remercient vivement les nombreuses personnes et sociétés qui leur ont témoigné tant de sympathie dans leur grand deuil.

Madame veuve Jean Hirt et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes et spécialement le Cercle radical des travailleurs, pour les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées dans le deuil douloureux qui vient de les frapper.

**†**

Les Sœurs du pensionnat Saint-Joseph, à la Gauglera, font part de la perte douloureuse qu'elles viennent d'éprouver en la personne de la

**Révérende Sœur Gervaise BUISARD**

décédée le 27 janvier, à l'âge de 40 ans, munie de tous les secours de la sainte Eglise, à la pension Victoria, à Berne, après une courte et douloureuse maladie.

L'office de *Requiem* sera célébré dans la chapelle du pensionnat, vendredi 30 janvier, à 8 heures 1/2. L'enterrement aura lieu à Dirlaret, à 10 heures 1/4.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Pie Philipona et sa famille remercient chaleureusement les hautes autorités cantonales et communales de Fribourg et de Châtel-Saint-Denis, les vénérables membres du clergé et des ordres religieux, les représentants de la Presse suisse et fribourgeoise, ainsi que les sociétés et toutes les personnes qui leur ont témoigné une si précieuse sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

Fribourg, le 28 janvier 1931.

**A LOUER**

pour le 22 février ou date à convenir, un joli logement de deux chambres et cuisine. S'adr. à Adrien Curty, Lossy, 10396 F.

A louer, ensemble ou séparément, DEUX FERMES DE PLAINE, libres actuellement, près Ambérieu, 150 ha., dont 43 en Prés-Rivière. Facilit. créées. — C<sup>te</sup> foncière & commerciale privée, III, rue Université, Paris. 72220

**Logement**

meublé ou non meublé, de 3-4 pièces, demandé par petite famille, pour tout de suite. — Offres sous P 40129 F, à Publicitas S. A., Fribourg.

**Trouvé**

APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE. 40127 F. S'adr. : Gambach, 22, Fribourg.

**Le cours de cuisine**

du soir commencera ce soir, mercredi, à 8 h. Se présenter à la rue Marcello, 18. 10409

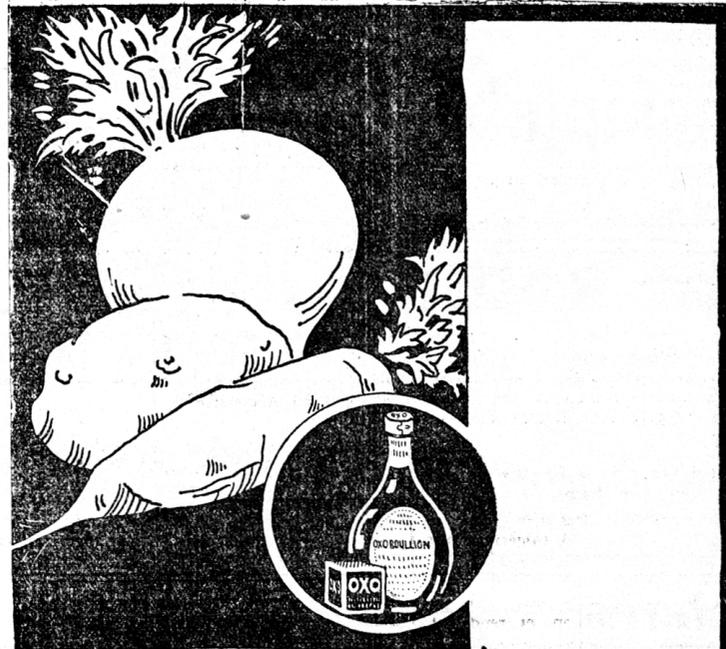
**local de vente**

situé dans rue principale, avec logement et dépendances. Offres écrites à Case postale 124, Fribourg.

**Images mortuaires**

EXECUTION SIMPLE ET DE LUXE

Imprimerie St Paul FRIBOURG



*Si vous remplacez la viande chère*

par des aliments meilleur marché, qu'ils aient alors même valeur nutritive et même digestibilité. Donnez à vos soupes, légumes, pâtes alimentaires etc. la force et la saveur de la meilleure viande de bœuf au moyen d'une cuillerée de

**BOUILLON OXO** (liquide).

ou de quelques

**CUBES DE BOUILLON OXO**

de la Cie. Liebig.

**Marions Jacotte**

par Charles FOLEY

L'entrevue entre Jacqueline et François Lureuil fut rien moins que décourageante. Si la baronne et le baron y avaient assisté, quelle surprise !

Entrée, Jacqueline ferma la porte et François, la face illuminée de bonheur, se précipita vers elle.

— Je viens de me déclarer, ma Jacqueline chérie, exulta Lureuil. Nous voici officiellement fiancés. Les méfaits d'Hector ont eu ce seul avantage de précipiter l'événement. L'occasion s'est offerte. Je l'ai saisie. Le ton confidentiel de votre père, durant notre entretien, m'a fait craindre l'aveu de son vrai nom. Cette révélation m'eût enlevé mon prestige d'amoureux désintéressé. Et je me suis hâté de faire entrer cet atout dans mon jeu. Me blâmez-vous ?

— Je serais bien ingrate !

— La situation devient plus franche.

— Hum !... pas trop franche encore. Il reste à métamorphoser le brun Sigismond-Xavier de La Motte-Givors en blond François Lureuil.

— Le double aveu d'un coup, c'était trop émouvoir votre père.

— Il est vrai que, depuis hier, mon pauvre papa a pas mal d'émotions !

— Ce qu'il nous reste à confesser est d'importance moindre. Le premier pas est fait.

— Un très grand pas et j'en suis heureuse, ami dévoué. Il ne sera pas dit que, dans cette conquête du bonheur, vous aurez lutté seul. C'est à moi d'achever la confession et de m'efforcer d'obtenir notre pardon.

— Soit ! Mais attendez le retour à Champval. Après ces tribulations, le plaisir de se retrouver chez lui rendra votre père indulgent. Pour moi, débarrassé de mon rôle d'amoureux transi, j'aurai d'autant plus de patience que mes droits de fiancé me donnent des prérogatives dont j'usurai. Et pour vous, ma Jacqueline, quel soulagement de n'avoir plus à vous montrer froide, revêche et méchante !

— Ai-je été si froide, si revêche, si méchante ? J'avais l'impression de jouer mon rôle à contre-sens.

— Pas tant... puisque nos châtellains y furent pris ! Cette contrainte n'est plus de mise.

Légèrement confuse mais gentiment taquine, Jacqueline lui conseilla :

— Ne passez pas d'un extrême à l'autre trop brusquement, François. Graduez vos effets, évoluez en douce afin de rendre votre changement d'attitude vraisemblable... Sans quoi nos châtellains ne seraient peut-être pas les seuls à s'offusquer !

François admira ce visage aimé qu'une émotion pudique rendait plus rose et plus joli. Il fut touché de ce regard et de ce sourire qu'il touchait, avec tact, le pria de modérer sa fougue.

Il voulut lui prouver qu'il suivrait son conseil.

— J'ai rendez-vous avec le commissaire, soupira-t-il dans un regret de s'en aller. A demain, ma chérie, à chaque jour, à toujours !

**XVI**

Lureuil croisa Philippe dans l'antichambre. — Eh bien, la réponse de ma fille ? demanda le baron.

— J'ai bon espoir, répondit François évasivement. Mais, avant de rien décider, Mlle Jacqueline souhaite causer avec vous.

— Je m'en doutais, dit Philippe, satisfait. Et, dès que son libérateur fut parti, il pénétra dans le salon.

Assise dans une bergère, Jacqueline demeurait attendrie et songeuse, contenance que son père jugea de circonstance. Aussi n'eut-elle pas à modifier sa physiognomie quand il l'interrogea :

— La déclaration du vicomte te fait réfléchir, mon enfant ?

— Un peu.

— Il a été éloquent ?

— Assez.

— Comme tu es laconique ! Il a tout pour lui, ce garçon-là.

— Je sais... Vous et ma belle-mère n'avez cessé de me faire son éloge.

— Depuis que nous sommes à Paris, ne t'a-t-il pas touchée par ses assiduités ?

— Il s'est surtout occupé de vous deux ! C'est à vous qu'il faisait la cour.

— En serais-tu jalouse ?

— Non. Je me sentirais, en l'épousant, on ne peut plus heureuse de vous faire plaisir.

— Tu nous ferais un plaisir immense ! — Cela me décide... presque ! — Riche et généreux, c'est le mari qu'il te faut. Il te prend sans dot. — Pourvu que mon argent ne l'épouvante

pas ! Voyez-vous, me sachant millionnaire, qu'il reprenne sa parole !

— Ce serait le fait d'un idiot... et Xavier est intelligent. Te sachant bien dotée, il ne t'en aimera que mieux. J'ajoute, — et nulle femme n'y serait indifférente, — que le vicomte est un très beau garçon.

— Je ne trouve pas. Il me plairait s'il était blond et n'avait plus de moustaches.

— Il n'a qu'à se raser et à se passer les cheveux à l'eau oxygénée. Ça lui ira très bien.

— Y consentira-t-il ?

— Il lui en coûtera, mais je le déciderai... à la condition que tu te décideras toi-même.

Vicomtesse de La Motte-Givors, ça ne sonne pas mal !

— Préjugé ! Son titre seul vous a séduit ; je le craignais.

— Quelle enfant rétive ! Son titre n'est pour rien dans ma prédilection, Jacotte. Je le désire pour genre de cause de son caractère, de ses sentiments, de ses idées et pas du tout parce qu'il est vicomte. Il s'appellerait Durand ou Tartempion que ça ne changerait rien à mon désir de le voir l'épouser.

— Bien vrai ?

— Je te le jure.

— Alors, je consens !

Triomphant, Champval s'empressa d'aller annoncer sa victoire à la baronne...

Improvisé par Mariette, dans une cuisine inespérément propre, le dîner fut simple, mais excellent. Nerfs détendus, l'esprit libéré de tracas, agréablement surpris de boire et manger sans brûlures ni crampes d'estomac, enfin ravi d'avoir vaincu l'obstination de sa fille, Philippe avait retrouvé sa bonne humeur. Non

moins satisfaite, la baronne lui donnait jovialement la réplique. Par contre, Jacqueline restait pensive et Mariette, qui ne boudait pourtant pas devant son surcroît de besogne, se montrait triste inexplicablement.

— Quelle mine grave vous avez ! reprocha, au dessert, Alice à sa belle-fille. Ce soir devrait être, pour vous comme pour nous, une fête, puisque c'est le soir de vos fiançailles. Attendez-vous que votre père débouche le champagne pour sourire ?

— Débarassée de son rôle ingrat, Mlle de Champval riposta en belle sincérité :

— Un dîner de fiançailles sans fiancé est une fête manquée. Que papa garde son champagne, comme je garde mon sourire, pour le jour où M. de Givors sera des nôtres.

— Jacotte a raison, approuva Philippe. Je n'ai pas invité Xavier parce qu'il avait à cœur de terminer mon affaire. D'autre part, ce pochard d'Hector a sablé ce qui me restait de vins mousseux. Nous en serons quittes pour célébrer les fiançailles à Champval.

(A suivre.)

Abbé Charles JOURNET

**De la Bible catholique à la Bible protestante**

Prix : 1.90

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL FRIBOURG

130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38

# Sois un homme !

## Fume des „bouts” et des cigares !

Un bon «bout» argovien ne saurait manquer dans le rucksack du skieur ou de Falpiniste. En fumer un le soir dans la cabane, ou lorsque l'on fait la sieste sur le sommet tout inondé d'une éclatante lumière, ou bien après que l'on a terminé le repas préparé soi-même : cela constitue un plaisir incomparable, qui accentue encore le sentiment de joie que l'on éprouve au milieu des magnificences de la nature.

### Pour mariages

c'est à la chemiserie

### Charles COMTE, à Fribourg

que vous trouverez le plus beau choix

en chemises blanches  
faux-cols et cravates  
pyjamas, chemises de nuit, etc.

Au comptant escompte 5%

39-3

On demande, pour le 1<sup>er</sup> mars, ou date à convenir

### comptable

expérimenté, correspondant en français et en allemand. 10403 F  
Offres avec références, case 151, Fribourg.

### RADIO

— Réelle occasion —

1 poste Philips 2511, mod. 1930, s/garantie de fabrique, Fr. 475.— (au lieu de Fr. 750.)  
1 haut parleur Philips, électr. dynamique, Fr. 235.— (au lieu de Fr. 365.—)

Renseignements et démonstration

au magasin des ARTS UTILES

9, rue des Alpes, 9.  
Téléphone 11.62.

### Scierie

à vendre, centre d'un village important, avec habitation, toutes les machines modernes. Travail assuré d'avance pour 8 mois. Prix : Fr. 33.000.—. Entrée immédiate.  
S'adresser à l'agence immobilière, A. Frossard, Fribourg. 15-2 F



### Orchestre de la ville de Fribourg

avec le concours de M. Fr. Lombriser, pianiste, professeur au conservatoire de Fribourg  
Direction : M. Ls. Gaimard

Dimanche, le 1<sup>er</sup> février 1931  
à 17 heures

à la salle de la Grenette

Au programme : Concerto en mi b. de Beethoven, pour piano, av. accompagnement d'orchestre. Œuvres de Dittersdorf, Brahms, Sibélius.

Prix des places (impôt en plus) : Fr. 3.—, 2.—, 1.50.  
Location chez M. L. von der Weid, rue de Lausanne, Fribourg. 10411 F

### Petits meubles

Etagères, tables, guéridons, sellettes, commodes, chiffonniers, articles fantaisie. 9-3 F

Prix très favorables.

Maison Vve Ant. Comte

— FRIBOURG —

UN NOUVEAU LIVRE

### LA ROUTE APLANIE

Lettres à M. le Pasteur M.-O. Dubuis à propos du VOLLE DÉCHIRÉ

de S. G. Mgr M. BESSON évêque de Lausanne, Genève et Fribourg

Prix : 2 francs

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38  
FRIBOURG

ON DEMANDE A LOUER  
un grand et beau magasin  
et bien situé ayant 2 vitrines

si possible à la rue de Romont  
Offres par écrit sous chiffres P 39-4 F, à Publicitas, Fribourg.

### Vente de bois

A vendre par soumission : 10322  
21 billons, épica de 5 m.  
8 pièces de charpente  
74 billons de 4 m.

Les bois sont déposés à la pépinière de Monteynan et à enlever jusqu'à fin février.

Adresser les soumissions sous pli cacheté, jusqu'au 31 janvier, à MM. Weck, Achy & C<sup>e</sup>, banquiers, à Fribourg.

### Cinéma Capitole

Sonore

Ce soir, à 20 h. 30

avec la belle **NORMA**  
**d'orange** tragédienne **Talmadge**  
Une œuvre dramatique d'une puissance  
Film sonore exceptionnelle. Prix réduits  
Au Pathé Journal : « La vie du maréchal Joffre »

### Vente aux enchères publiques

Mardi, 3 février prochain, dès 13 heures, à l'Auberge du Raisin, à Dompierre, M. Charles Juriens, à Middel, exposera en vente, par voie d'enchères publiques et par lots, le

**DOMAINE de 10 poses**

qu'il possède rière la commune de Dompierre. La mise du bloc est réservée. 92-11 F  
Pour tous renseignements et conditions, s'adresser au notaire REICHLIN, à Estavayer ou à Domdidier, le mardi (Hôtel de la Croix-Blanche).

### Toujours disponibles

WISKY BLACK & WHITE  
CANADIAN CLUB  
JOHN HAIG & C<sup>e</sup>; LDT :  
KINGAID'S IMPERIAL  
GORDON'S LONDON DRY GIN  
STODART'S LONDON DRY GIN

Maison Jos. BASERBA

### Enchères publiques

MERCREDI 11 FÉVRIER 1931, dès 14 h., M. PIERRE DEMIERRE, à Villaz-Saint-Pierre, exposera en vente, par voie d'enchères publiques, la propriété qu'il possède audit lieu, comprenant bâtiment avec logements, grange, écurie, et environ 9 poses d'excellent terrain.

Situation très avantageuse à proximité du village et de la gare.

La mise aura lieu au Buffet de la gare de Villaz-Saint-Pierre.

Pour visiter le domaine, s'adresser au propriétaire.

L'extrait de cadastre et les conditions déposent au bureau du notaire soussigné.

Romont, le 24 janvier 1931. 10380 F  
CH. BOSSON, notaire.



### Feutres gris

bouts cuir

N<sup>o</sup> 30-35 N<sup>o</sup> 36-42

Fr. 4.90 Fr. 5.90

KURTH, Fribourg

### ROYAL SONORE

mercredi 28 et jeudi 29 janvier

### Relâche

pour cause de nettoyages

◆◆

Dès vendredi

### L'île mystérieuse

d'après Jules VERNE

grand film sonore et parlant français

### TALISMALT VILLARS

Le reconstituant idéal

Le plus délicieux déjeuner

composé de

MALT - LAIT - MIEL - ŒUFS - CACAO

Le meilleur marché de tous

AUSSI bon que le meilleur

EN VENTE dans toutes les pharmacies  
la succursale et les dépôts Villars

DEMANDEZ ÉCHANTILLONS ET NOTES EXPLICATIVES

### Maison

de bon rapport, située au centre de la ville, de 3 appartements et magasin, à vendre, pour cause de décès.  
S'adresser sous chiffres P 10331 F, à Publicitas, Fribourg.

### Poudre

pour purger

les vaches après veaison 50 ans de succès  
Grande Droguerie Centrale, Bourgknecht et Gottrau, au haut de la rue de Lausanne. 10113 F

### Une

truite portante

de 11 semaines, 2<sup>me</sup> nichée, garantie sage, est à vendre, chez M. Firmin Mauron, à Rossens (Fribourg). 40114 F

### A vendre

beau domaine, de 29 poses de terres cultivables, presque d'un seul mas, terrain plat, facile à cultiver. Entrée en possession le 22 février prochain ou date à convenir. S'adresser à François Gobet, à Noréaz. 40113

### PERDU

Plusieurs gros lots vont être perdus s'ils ne sont pas réclamés. Tous propriétaires de valeurs à lots sont priés d'écrire au MONDE ECONOMIQUE Maupas, 7, Lausanne.

### Immeuble neuf

à vendre, situé en plein soleil, à proximité Fribourg, comprenant 2 appartements, dont 1 de 3 chambres, cuisine, et 1 de 4 chambres, cuisine, cave, chambre de bains, jardin, balcons, etc.  
S'adresser à l'agence immobilière, A. Frossard, Fribourg. 15-3 F

### A LOUER

pour le 25 juillet, a. c., dans beau quartier, appartement de 4 pièces et mansarde, confort, garage à petit ménage soigneux et tranquille.  
S'adresser par écrit, à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 10394 F.

### Combustibles R. Steinauer S.A.

Bureau : 10, av. de la gare Tél. 9.52

COQUES, HOUILLES, BOULETS, ANTHRACITE  
BRIQUETTES, SAPIN, HÊTRE, FAGOTS 151-1

### Pour le ski

Les dernières nouveautés

sont arrivées

Demandez la chemise laine dernière création

A LA CHEMISERIE

Charles Comte, à Fribourg

— 46, RUE DE LAUSANNE, 46 —

Seul représentant pour Fribourg

Grand choix 39-5

Eas sport, gants, écharpes et sous-vêtements

### Sommelière

JEUNE FILLE, parlant allemand et français et connaissant le service, demande place comme

S'adr. sous P 40122 F, à Publicitas, Fribourg.

### On demande

pour Genève, domestique de la campagne, sachant faire la cuisine, pouvant s'occuper du jardin potager et basse-cour. Même veuve avec fils, sachant traire, serait acceptée. Entrée selon entente.  
Adresser offres sous chiffres M 51599 X, Publicitas, Genève.

### Représentant

demandé pour le canton, pour placement d'un article de première nécessité pour bureaux et administrations. Vente très facile et agréable. Bon rendement.  
Offres sous chiffres S 21149 X, Publicitas, Genève.

### laiteries

organisées ou non organisées, si possible avec installation cave chaude et cave froide et av. ou sans porcherie. — Faire offres tout de suite s. S 12599 L, à Publicitas, Lausanne.

A vendre

### beau domaine

de 15,70 Ha., en plein rapport, plat. Terrain tout autour de la maison. Bâtiment en bon état. Eau, lumière. 12624 L  
S'adr. à Ed. Müller, « La Bécassière », Versoix-Genève.

# FIANCÉS

Les offres qui vous sont faites ne présentent pas toutes les mêmes avantages : veuillez examiner et comparer celles-ci :

### CHAMBRES A COUCHER :

en hêtre ciré, marbres et glaces biseautées Fr. 500.—  
en acajou ciré, marbres et glaces biseautées Fr. 625.—  
en noyer ciré, marbres et glaces biseautées Fr. 725.—  
autres séries, noyer poli ou ciré, avec magnifiques sculptures Fr. 950.—  
Ces ameublements sont de fabrication élégante, soignée et garantie. 9-8 F

VISITEZ NOS MAGASINS ET VOUS SEREZ CONVAINCUS.

Maison Vve Ant. COMTE  
FRIBOURG